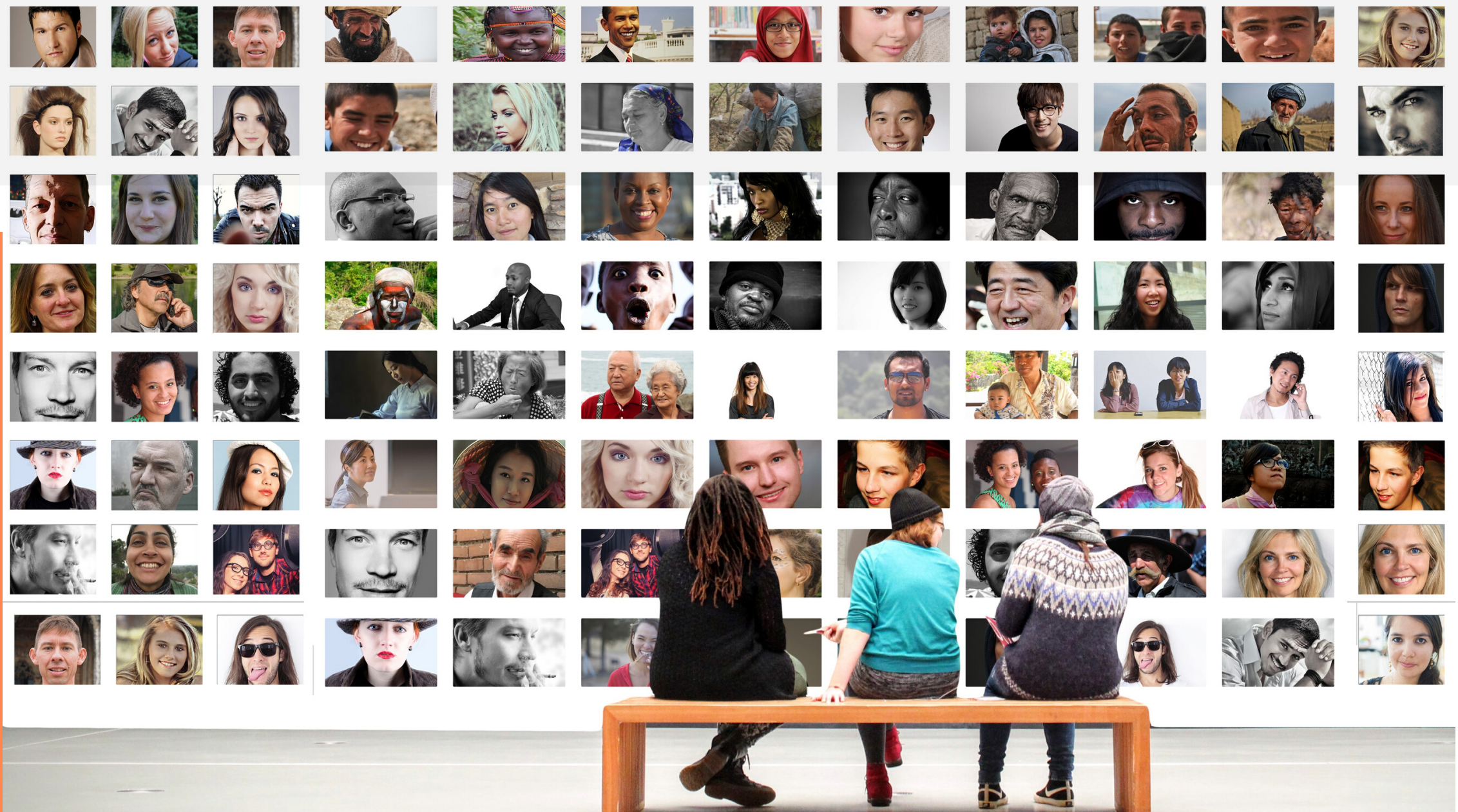


Présentation du Mémoire sur le racisme et la discrimination systémiques

CONSEIL
JEUNESSE
DE MONTRÉAL



Présenté à l'Office de consultation
publique de Montréal (OCPM) par
le Conseil jeunesse de Montréal

5 novembre 2019

Qui sommes-nous?

Une instance consultative qui représente les intérêts des jeunes de 12 à 30 ans auprès des élu.es montréalais.es.



À travers ses activités, le CjM :

- Conseille la mairesse et le comité exécutif sur toutes les questions relatives aux jeunes;
- Assure la prise en compte des préoccupations jeunesse dans les décisions de l'Administration municipale;
- Donne la parole aux jeunes Montréalais et Montréalaises;
- Offre aux jeunes un accès au pouvoir décisionnel;
- Participe à la détermination des priorités jeunesse municipales.

Démarche

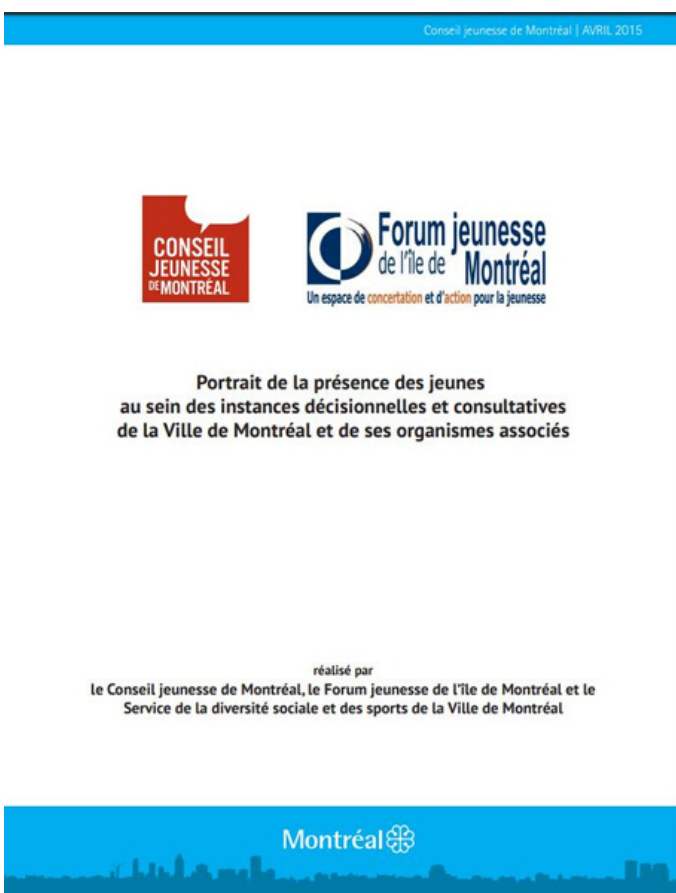
15 mai 2019 – Séance d'information

21 mai 2019 – Soirée thématique culture

28 mai 2019 – Soirée thématique emploi

29 mai 2019 – Soirée thématique profilage racial et social

Recommandations en lien avec la place des jeunes dans la gouvernance des instances municipales, la participation citoyenne, l'emploi, le logement, la culture et les jeunes Autochtones à Montréal déjà formulées dans d'autres publications du CjM.

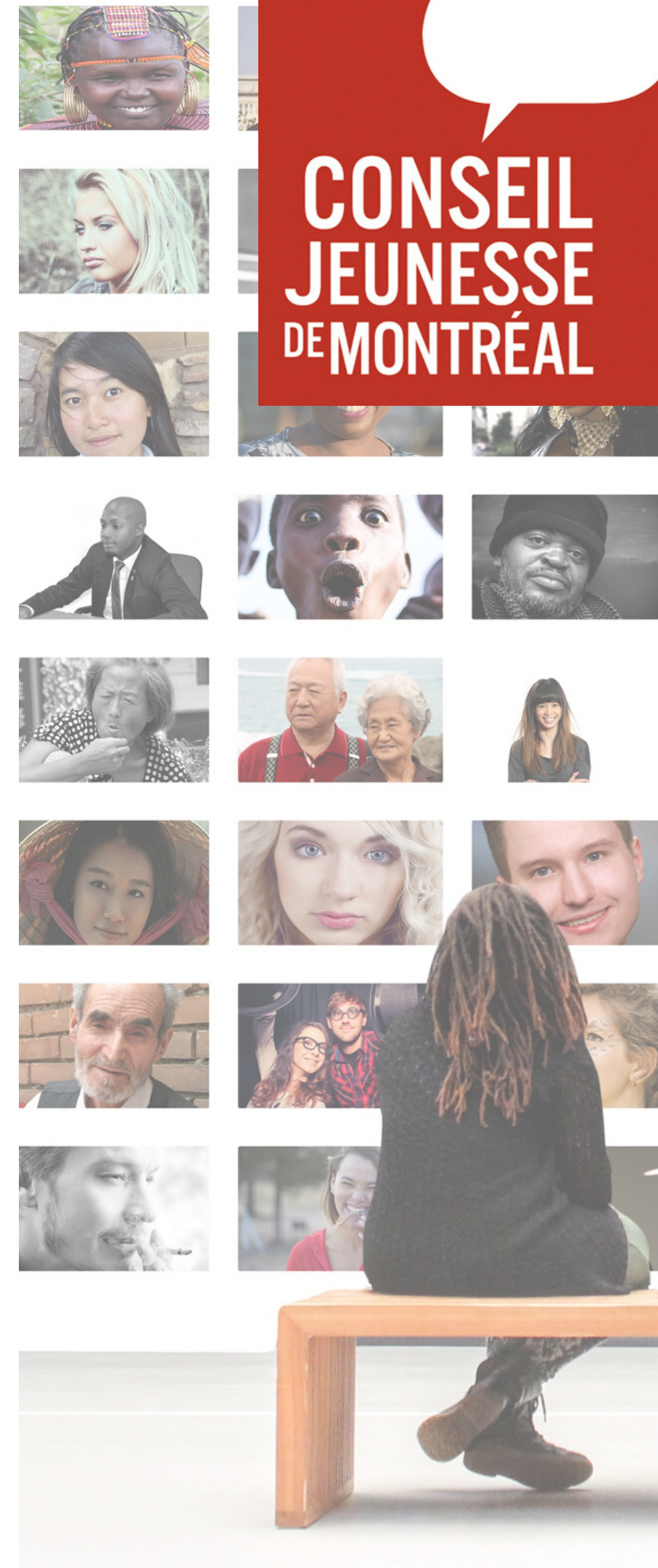


Introduction

Approche intersectionnelle : les jeunes peuvent se trouver à l'intersection de plusieurs oppressions telles que l'âgisme, le sexisme, le classisme, la validisme et les discriminations liées à l'orientation sexuelle ou l'identité de genre et le racisme.

5 champs d'action abordés :

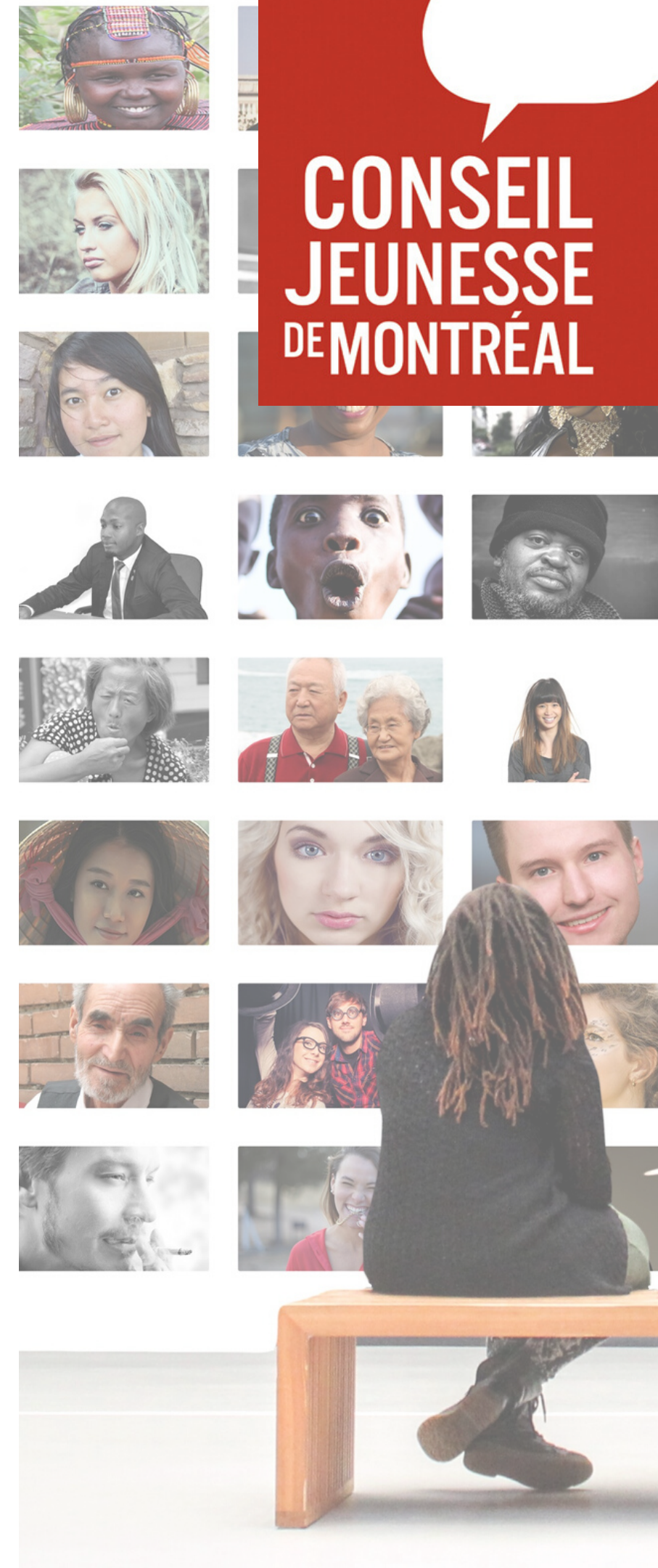
- Participation à la vie démocratique
- Emploi et entrepreneuriat
- Logement
- Culture
- Profilage racial et social



Participation à la vie démocratique

Dans les instances décisionnelles et consultatives de la Ville de Montréal en 2014 :

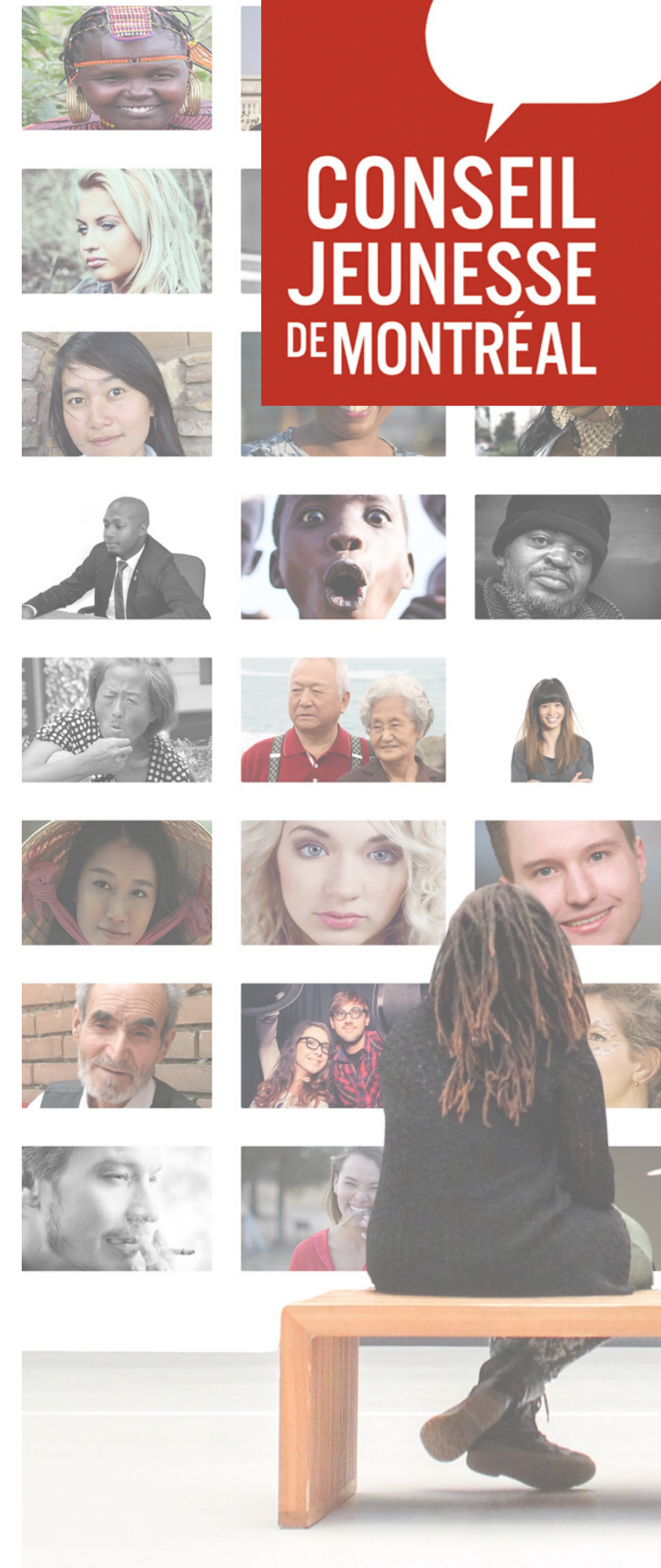
- seulement **6 %** des personnes sont membres d'une minorité visible, **12 %** d'une communauté culturelle et **0,2 %** d'une communauté autochtone;
- seulement **6%** des personnes sont âgées de 18 à 30 ans et **14%** sont âgées de 31 à 40 ans.



Participation à la vie démocratique

Obstacles à la participation citoyenne des jeunes issus de l'immigration et des minorités visibles :

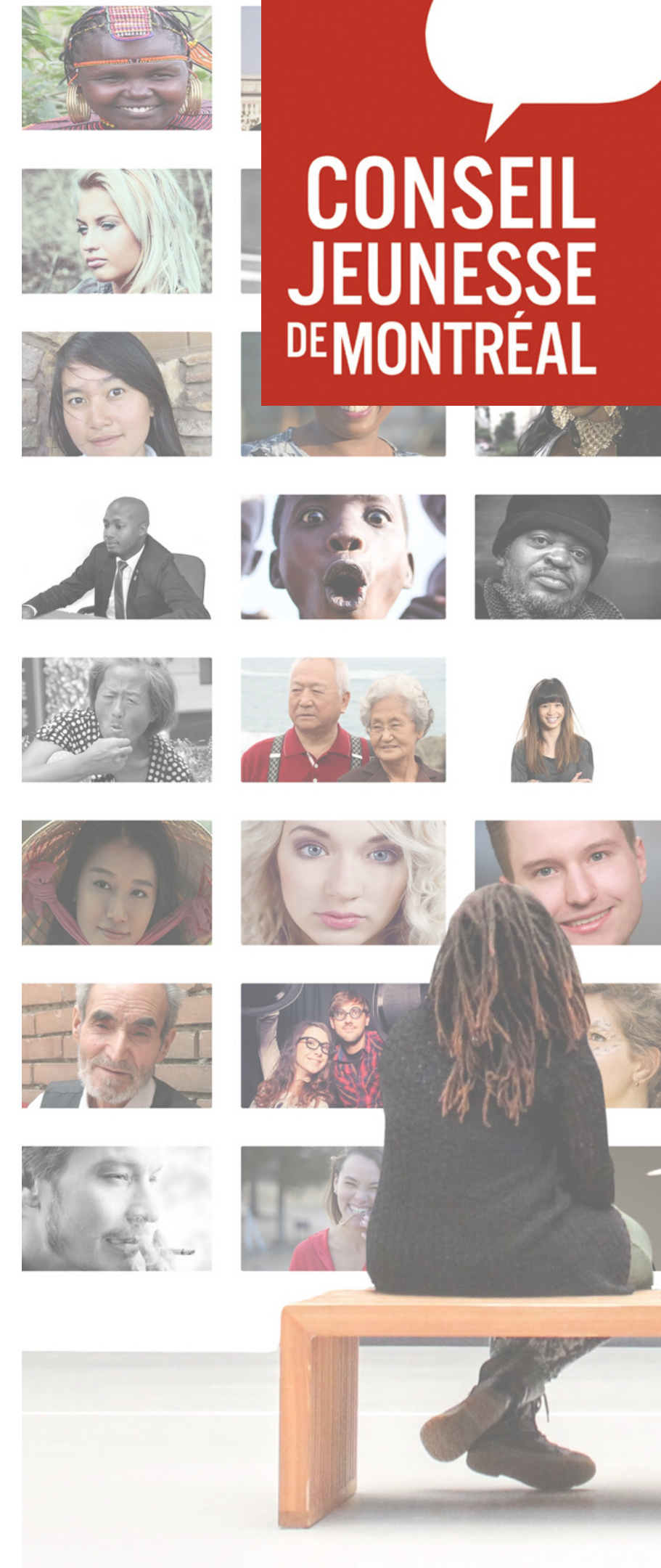
- Manque de modèles;
- Ghettoïsation;
- Fossé culturel;
- Discrimination et racisme;
- Déni du problème par la majorité.



Participation à la vie démocratique

Recommandations

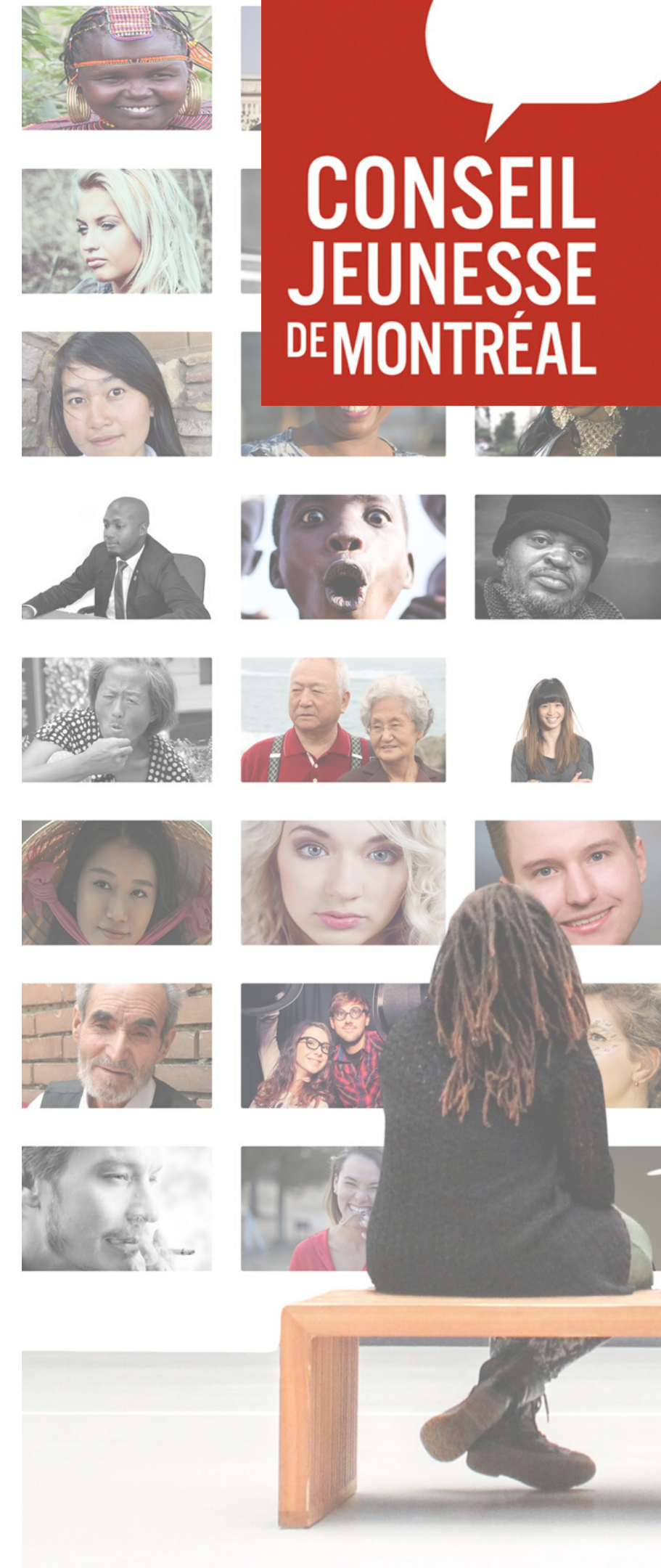
- Que tous les arrondissements de la Ville de Montréal créent un conseil jeunesse pour favoriser la participation citoyenne des jeunes, tout en s'assurant de la diversité ethnoculturelle au sein de ceux-ci.
- Que la Ville de Montréal, dans le chantier qu'elle entreprend en vue de réserver ou de créer un poste pour les jeunes de 18 à 35 ans sur les différents conseils d'administration où elle a un pouvoir de nomination, réfléchisse également à la manière de favoriser la diversité ethnoculturelle au sein de ces instances.
- Que la Ville de Montréal compile les données démographiques (âge, genre, origine ethnique) des personnes nommées par le comité exécutif, le conseil municipal et les conseils d'arrondissement des instances décisionnelles et consultatives de la Ville de Montréal et rende le profil des membres disponible annuellement.



Participation à la vie démocratique

Recommandations

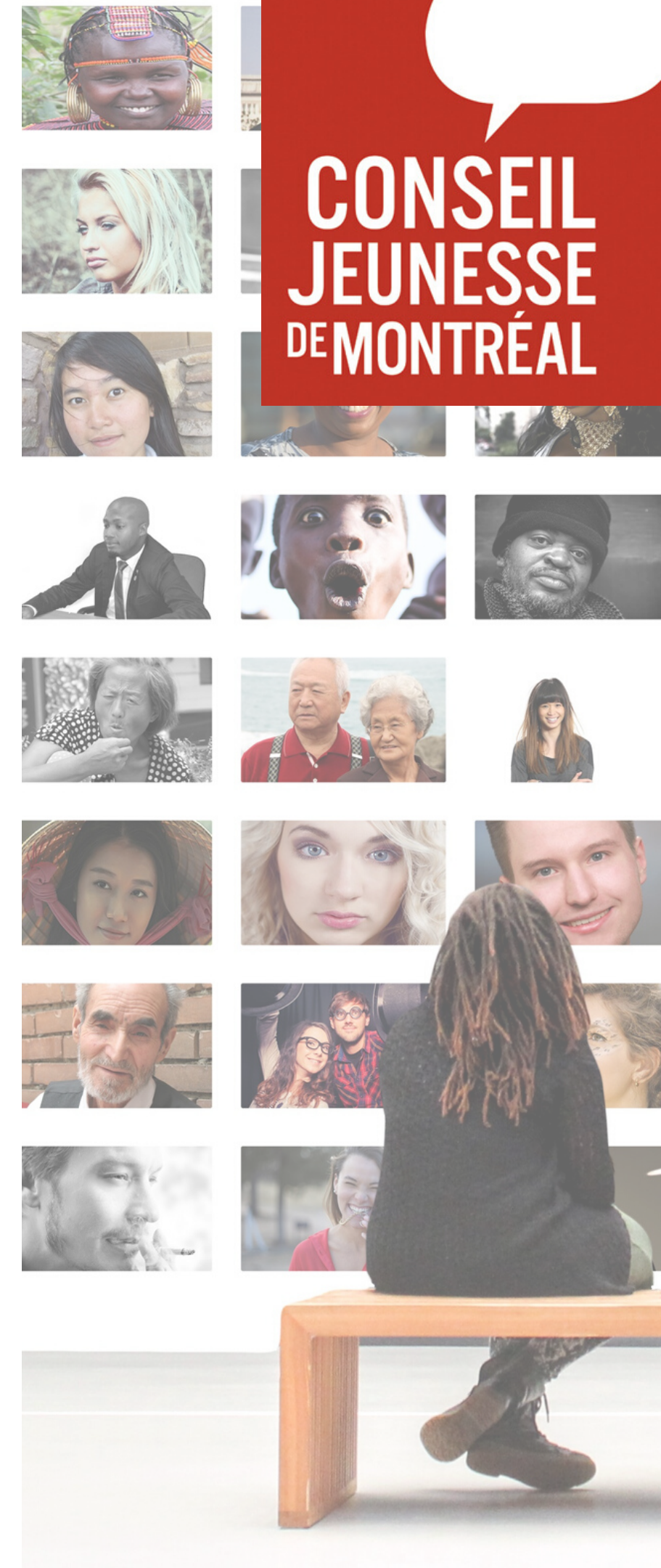
- Que la Ville de Montréal offre davantage de formations qualifiantes et d'occasions d'implication spécifiquement aux jeunes racisé.es et aux jeunes Autochtones.
- Que la Ville de Montréal crée des espaces de dialogue réservés aux jeunes et dédiés aux questions qui touchent le racisme et la discrimination systémiques.
- Que la Ville de Montréal encourage, par le biais d'outils de communication adaptés aux jeunes racisé.es et aux jeunes Autochtones, les différentes opportunités de participation citoyenne offertes aux jeunes au sein de la Ville.



Participation à la vie démocratique

Recommandations

- Que la Ville de Montréal, à l'instar de la Ville de Toronto, demande à Élections Montréal de publier des fiches d'information sur le processus électoral et les façons de voter dans toute langue parlée par plus de 2 % de la population montréalaise, ainsi que dans au moins une langue autochtone.
- Tel que le Conseil interculturel de Montréal le recommande dans son Avis sur la participation des Montréalais.es issu.es de la diversité à la vie municipale, que la Ville de Montréal mette en place une consultation publique sur le droit de vote des résident.es, peu importe leur statut, afin de proposer un amendement à la loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.



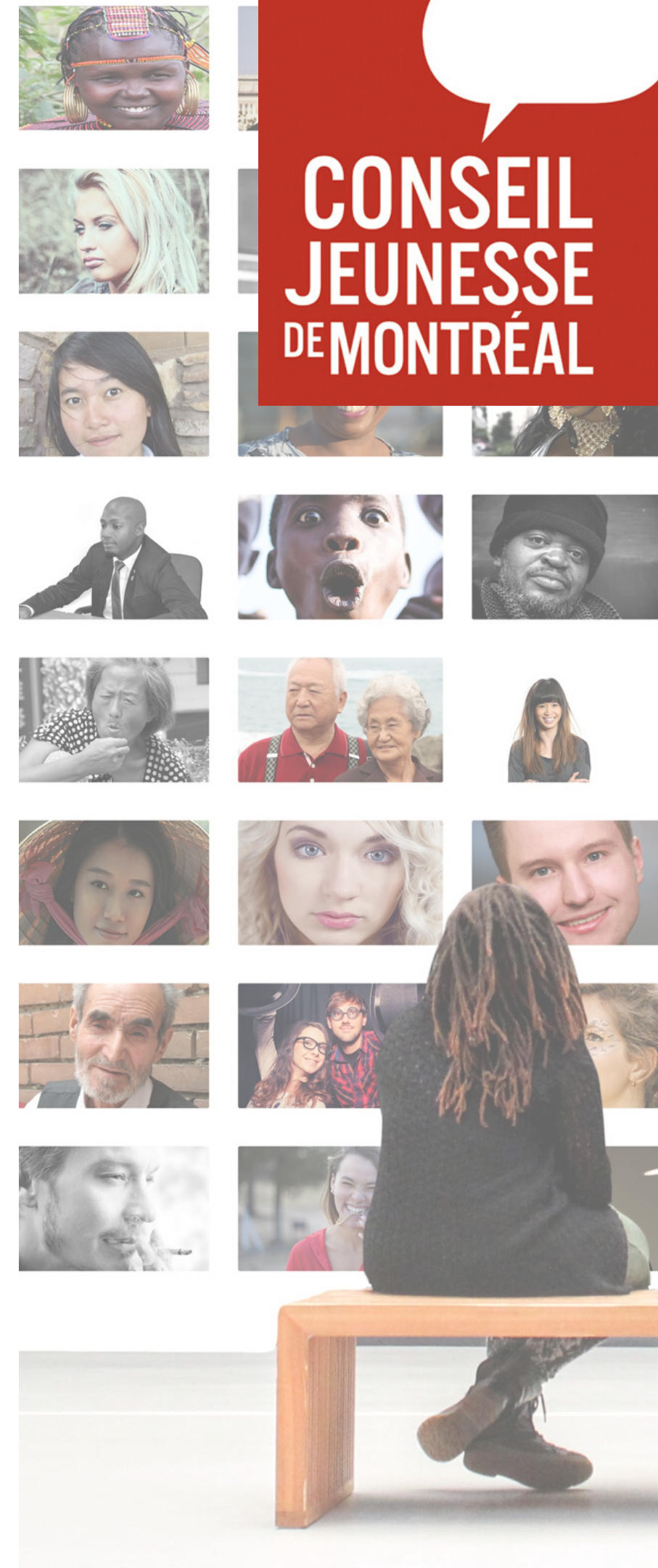
Emploi et entrepreneuriat

Selon le *Plan d'action pour la diversité en emploi 2016-2019 de la Ville de Montréal*:

- 17% des effectifs de la Ville s'identifient en tant que minorité visible ou minorité ethnique.

Selon les données fournies par la Ville lors de la soirée thématique sur l'emploi :

- En 2018, 25 687 personnes, dont 83 Autochtones (0,32 %), 3544 personnes des minorités visibles (13,8 %) et 1559 personnes des minorités ethniques (6,07 %).
- Ces groupes sont encore davantage sous-représentés dans certains secteurs comme les forces policières et le service de sécurité incendie.

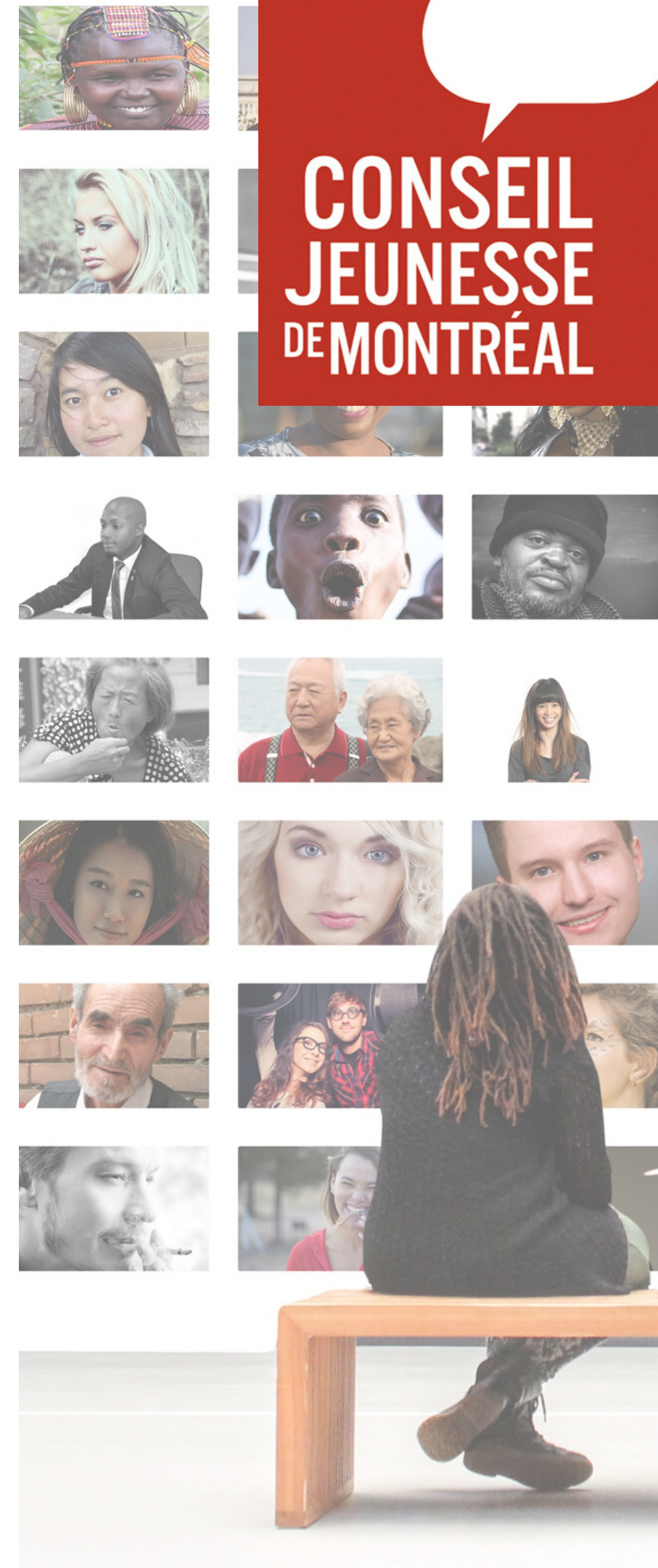


Emploi et entrepreneuriat

La discrimination directe ou indirecte à l'embauche est l'un des principaux obstacles à l'emploi que rencontrent les jeunes Autochtones.

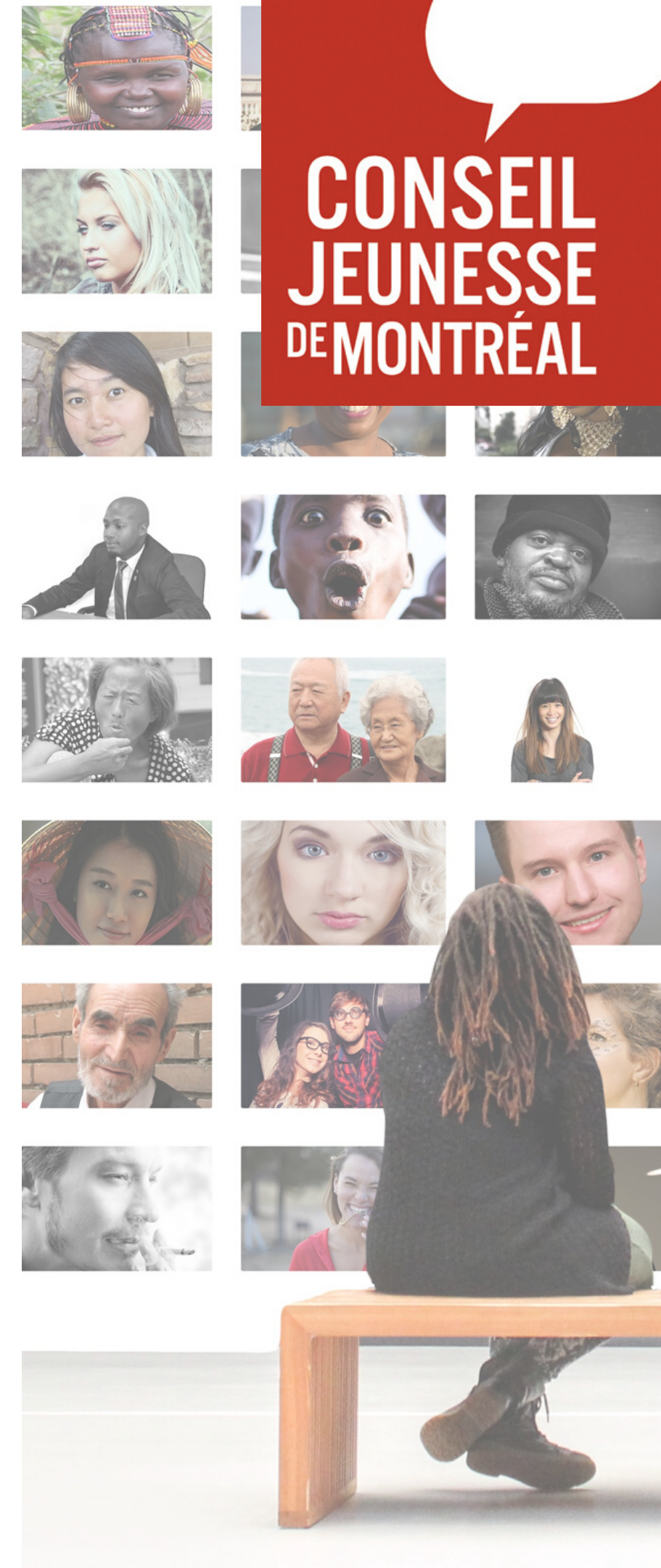
Les stéréotypes, les idées reçues et la discrimination directe et indirecte peuvent expliquer au moins partiellement les écarts de revenu entre les Autochtones et la population générale.

Peu de mesures qui s'adressent aux jeunes racisé.es et Autochtones à la Ville de Montréal, hormis le programme de Parrainage professionnel.



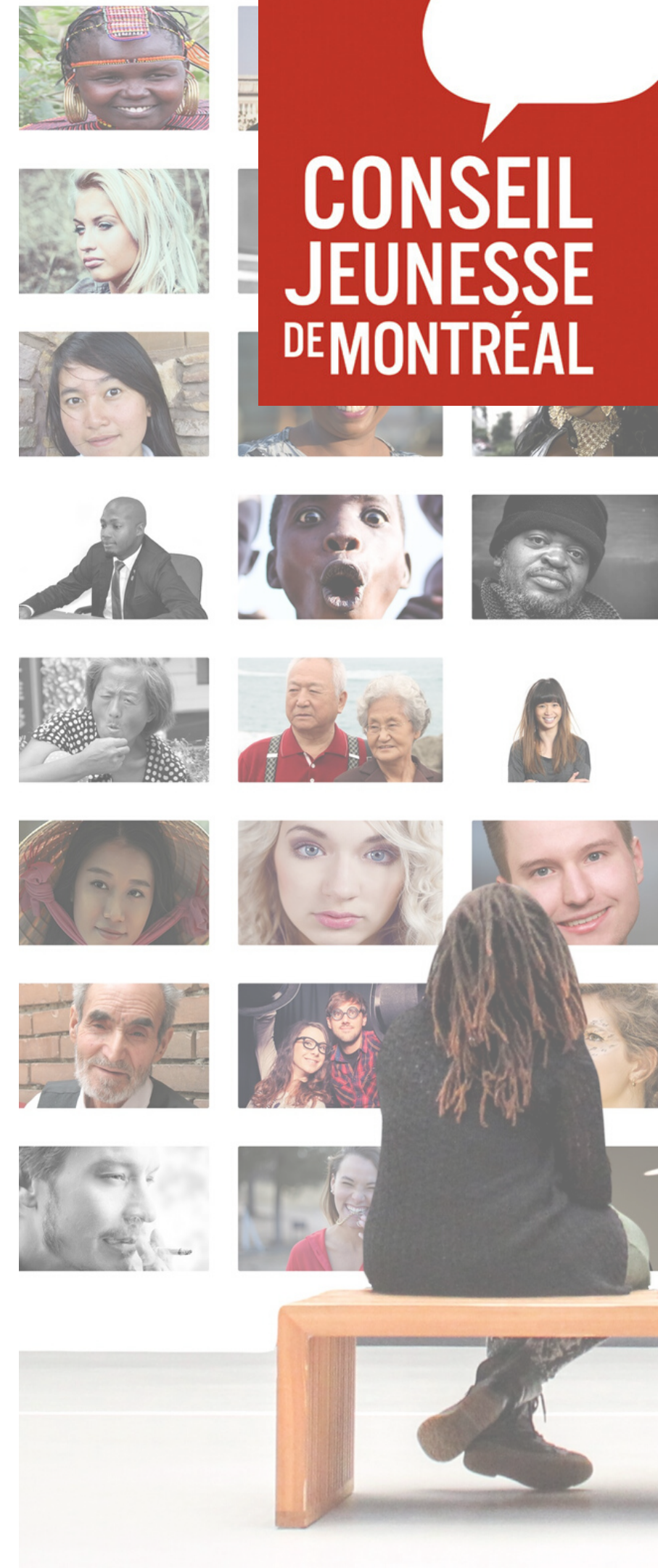
Recommandations

- Que la Ville de Montréal poursuive les initiatives en matière de soutien à l'éducation et à l'insertion professionnelle, comme les stages rémunérés, le projet Classe Affaires, l'Opération retour à l'école, et renforce son Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE), notamment par l'embauche de jeunes racisé.es et de jeunes Autochtones.
- Que la Ville de Montréal se dote d'outils pour contrer les biais liés à la discrimination et au racisme systémiques dans ses processus d'embauche.
- Que la Ville de Montréal crée des partenariats avec les établissements postsecondaires montréalais pour développer conjointement des programmes de stages d'études en milieu municipal.



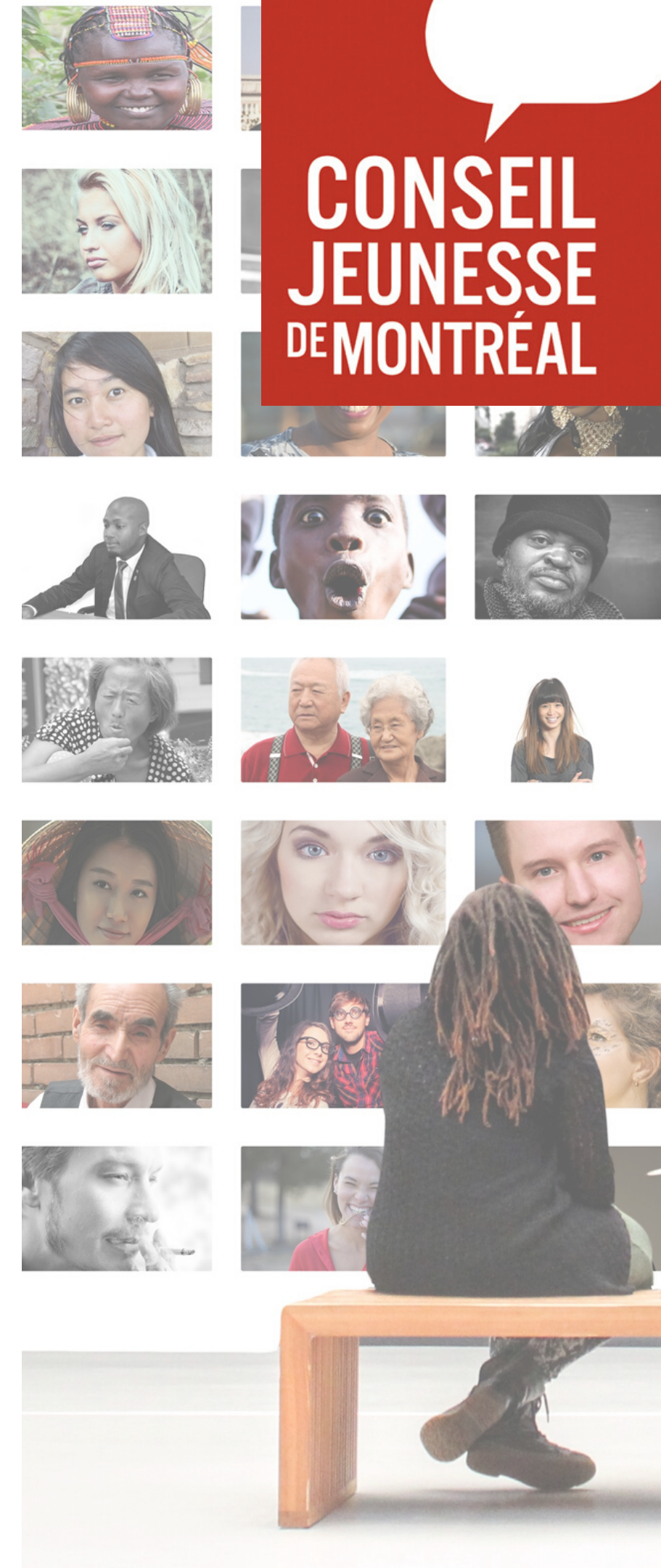
Recommandations

- Que la Ville de Montréal poursuive la mise en œuvre de son Programme d'accès à l'égalité en emploi (PAÉE) afin d'atteindre les cibles de représentation, notamment au sein du Service de police de la Ville de Montréal.
- Que la Ville de Montréal développe collaboration et concertation avec les comités étudiants autochtones des universités montréalaises et les organismes qui travaillent à l'intégration socioéconomique des jeunes Autochtones sur son territoire.
- Que la Ville de Montréal emploie davantage de jeunes Autochtones par le biais de son Programme de parrainage professionnel.



Recommandations

- Que la Ville de Montréal poursuive ses actions pour augmenter de 50 % l'embauche d'Autochtones dans son prochain plan d'action en accès à l'égalité en emploi, et ce, en accordant une attention particulière aux jeunes. Pour ce faire :
 - qu'elle améliore la diffusion des opportunités d'emploi disponibles à la Ville de Montréal auprès des organismes autochtones;
 - qu'elle offre un soutien financier constant au Salon Emploi Autochtone MAMU!
- Que la Ville de Montréal encourage ses partenaires qui œuvrent au développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes, tels que PME Mtl et le SAJE, à faire davantage la promotion de leurs services auprès des organismes autochtones et à faciliter l'accès des jeunes Autochtones aux services d'accompagnement, de mentorat et de réseautage actuellement accessibles.

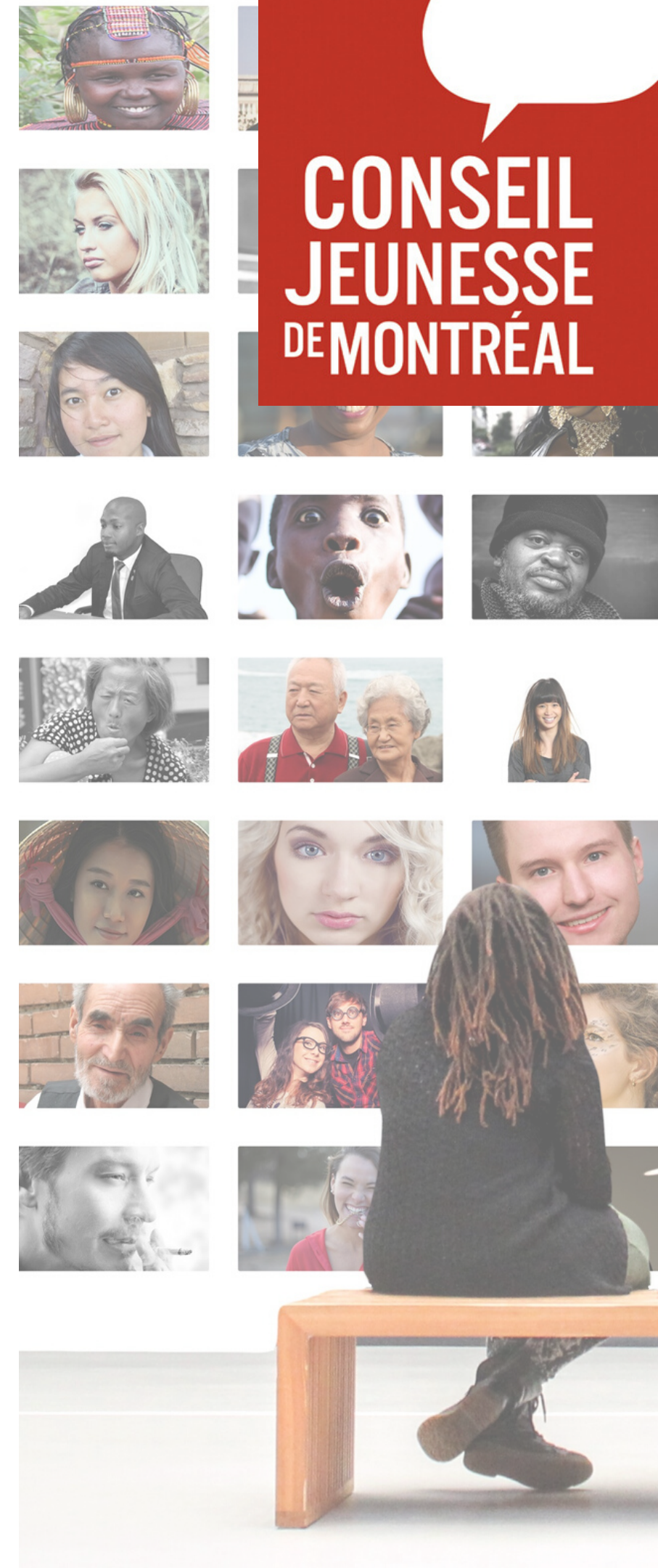


Logement

Les cinq premières années qu'une personne immigrante réside au Québec: instabilité et plus grande propension à être locataire plutôt que propriétaire.

Parmi les ménages des minorités visibles ayant des besoins impérieux en matière de logement, la quasi-totalité est locataire et non propriétaire.

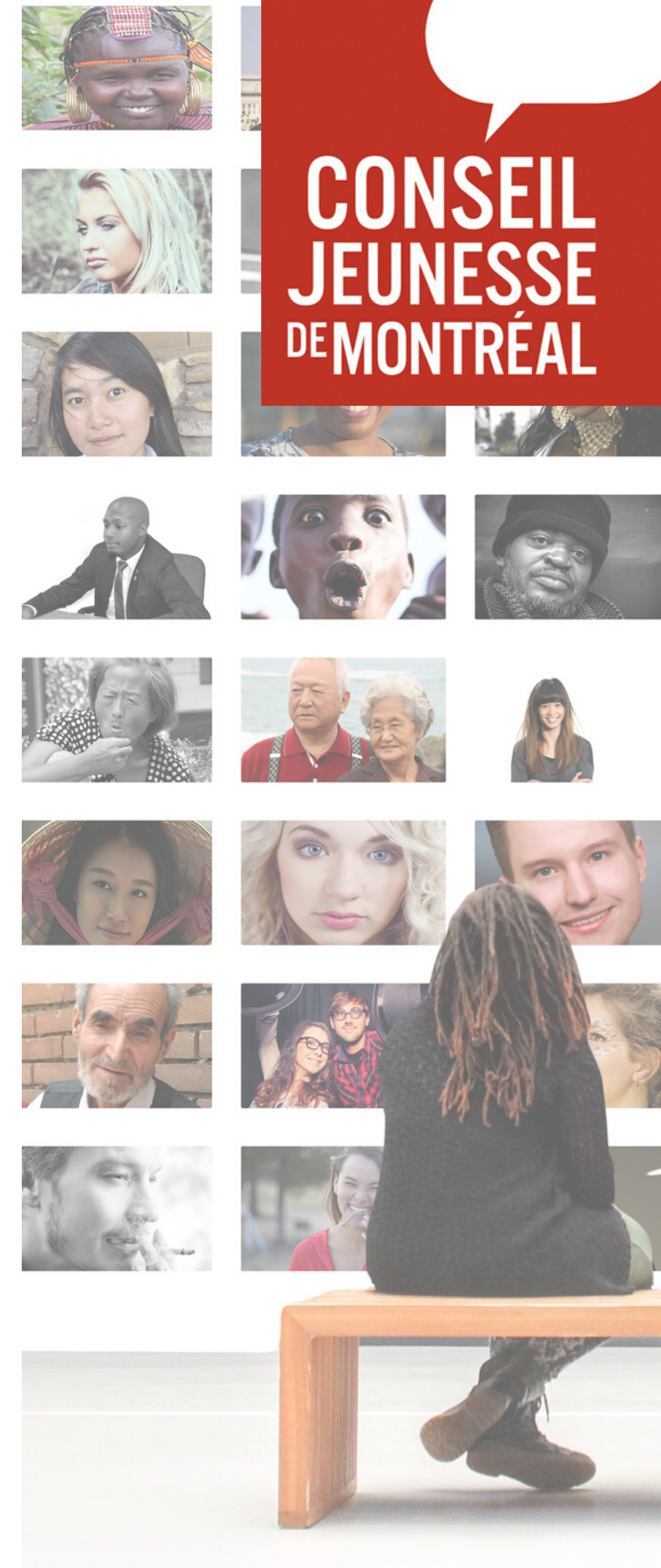
Le faible taux d'inoccupation du logement locatif à Montréal exacerbe la discrimination et le racisme, car les propriétaires se permettent d'être plus sélectifs.



Difficultés que vivent les jeunes :

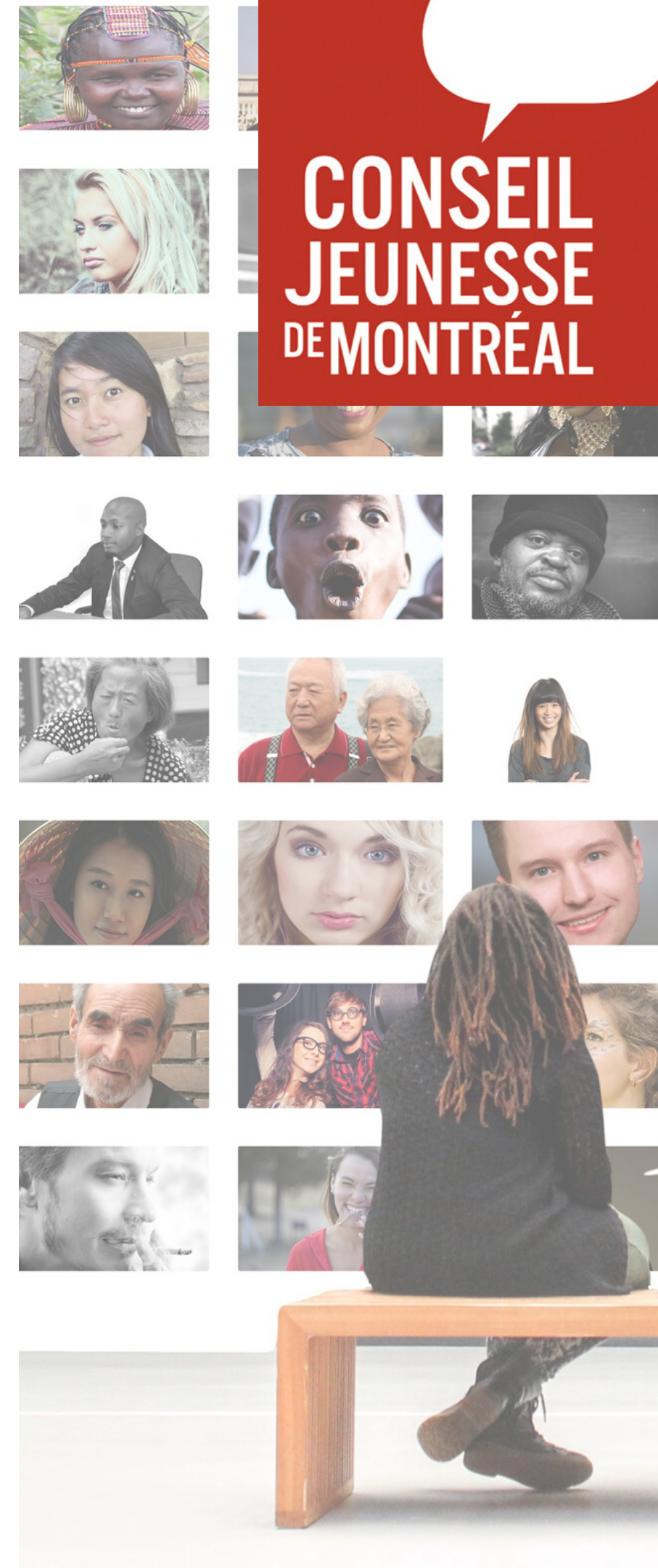
- Revenus inférieurs;
- Absence ou manque de références sur des expériences de location passées;
- Statut d'étudiant plus précaire;
- Impossibilité de fournir des preuves de solvabilité ou des enquêtes de crédit concluantes.

Combinaison de ces deux facteurs, jeune et racisé, rend l'accès au logement d'autant plus difficile.



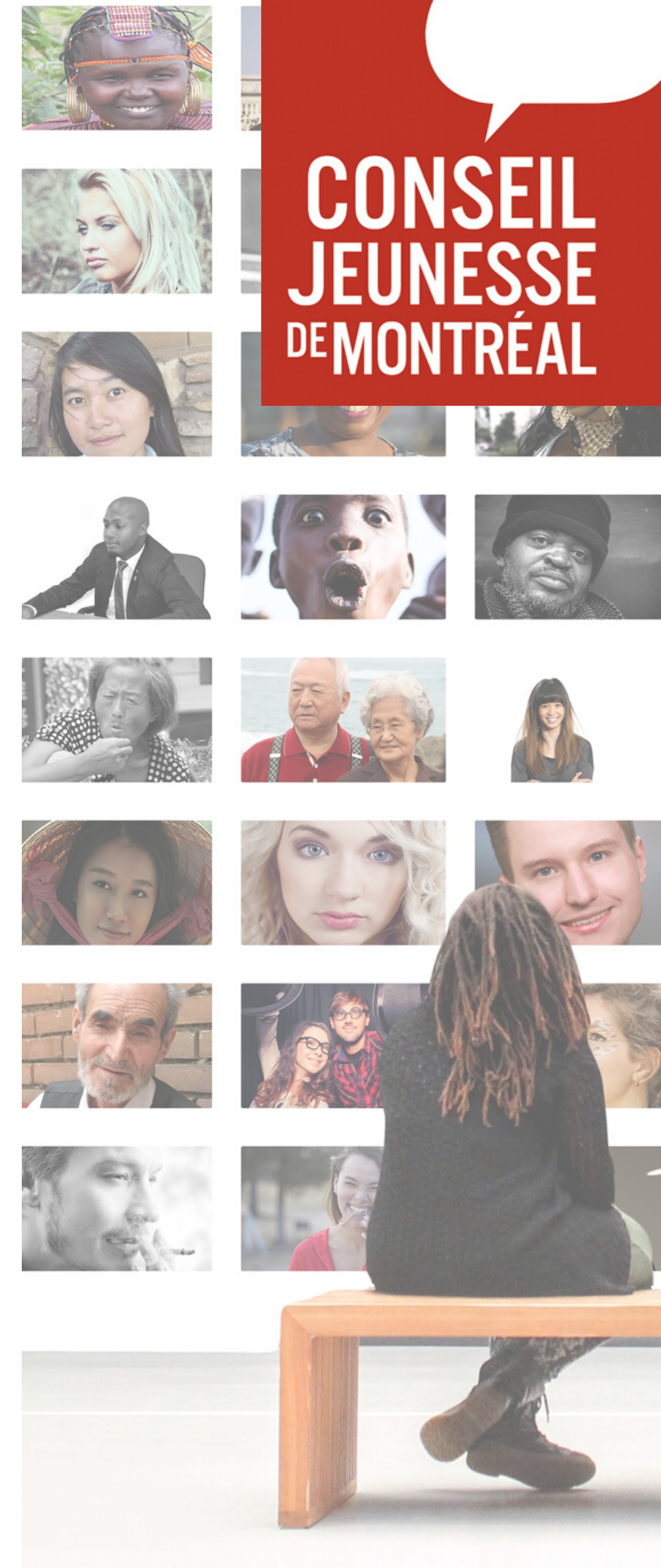
Recommandations

- Que la Ville de Montréal mette en place une campagne de sensibilisation et d'information afin de renseigner les citoyen.nes sur le droit en matière de logement.
- Que la Ville de Montréal fournisse davantage de ressources aux comités logement de Montréal afin qu'ils puissent adéquatement remplir leur rôle de défense des locataires en mettant notamment en lumière les cas de discrimination dans l'octroi de logements communautaires et sociaux.
- Que la Ville de Montréal crée ou soutienne financièrement une clinique d'information juridique en matière de logement afin de répondre adéquatement aux questions de ses citoyen.nes.



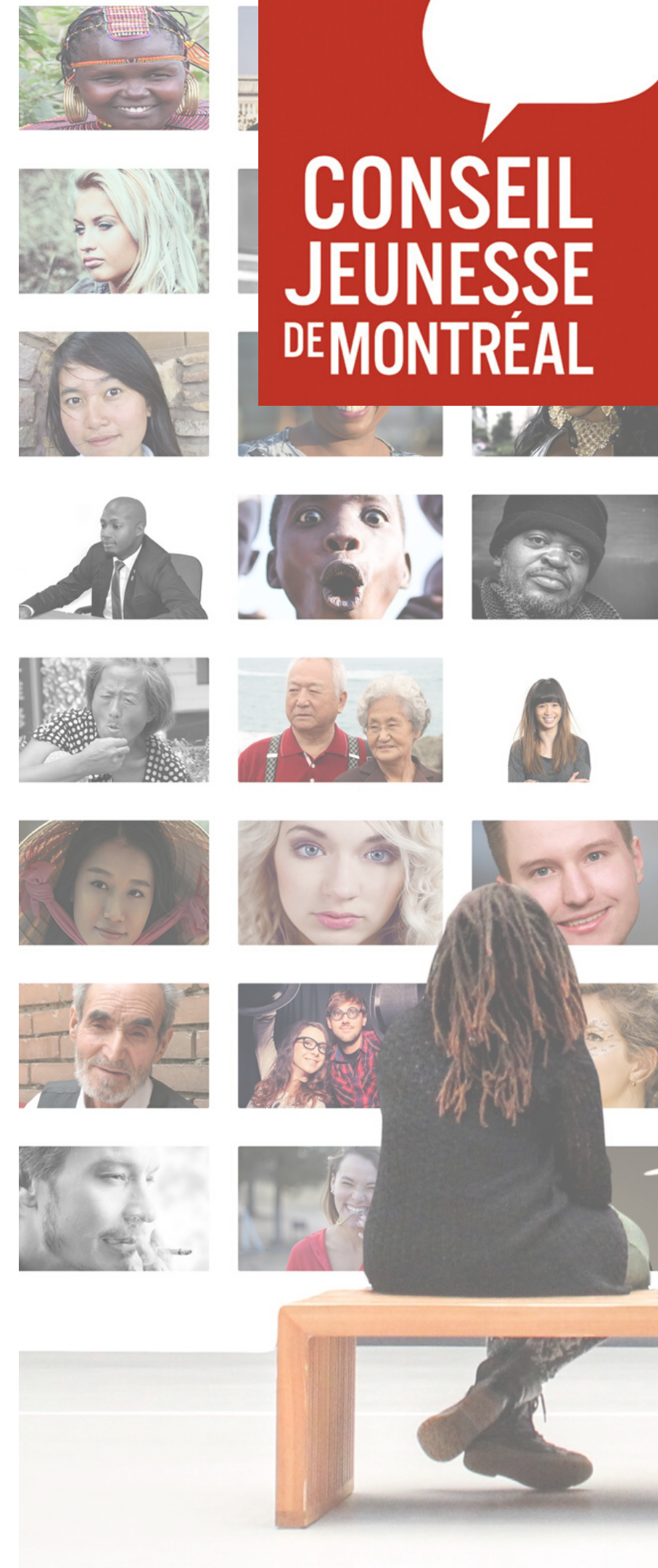
Recommandations

- Que la Ville de Montréal, tel que stipulé dans le Plan d'action 2018-2021 pour des conditions de logement décentes, développe des ententes avec la Régie du logement dans la gestion des plaintes en lien avec des problématiques de salubrité afin de réduire les délais de traitement des dossiers de cessation de bail et les délais d'accès aux logements problématiques par les inspecteurs.
- Que la Ville de Montréal, au sein de ses arrondissements, mette en place un service de soutien aux ménages vulnérables en matière de logement, notamment les familles ayant de jeunes enfants.
- Que la Ville de Montréal poursuive ses actions auprès des différentes instances gouvernementales pour que les programmes d'aide financière permettant la réalisation de logements sociaux et communautaires soient reconduits aux prochains budgets et que les personnes issues des communautés autochtones puissent bénéficier d'un financement dédié.



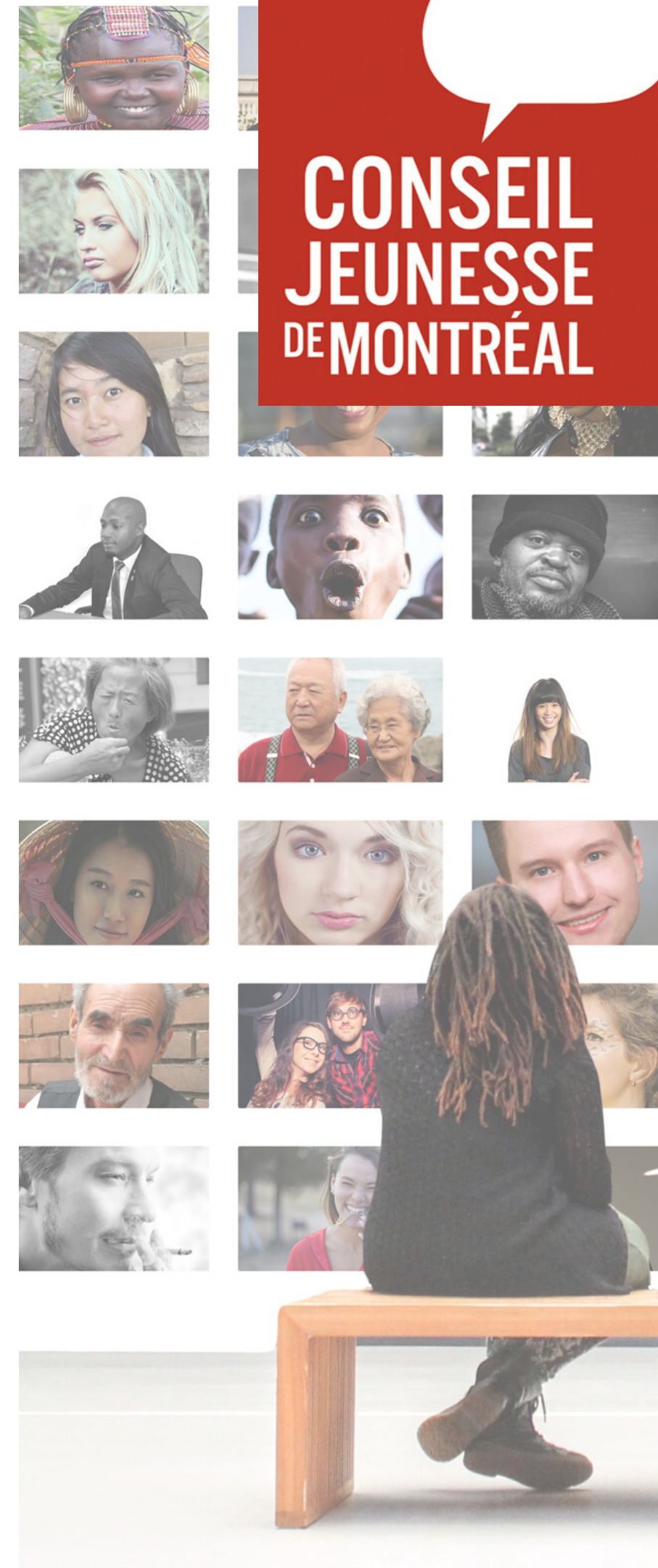
Recommandations

- Que la Ville de Montréal soutienne des projets de logements sociaux qui s'adressent à des jeunes autochtones et de jeunes familles autochtones.
- Que la Ville de Montréal soutienne financièrement les maisons d'hébergement pour femmes autochtones en difficulté et les centres d'hébergement pour itinérant.es situés sur son territoire.



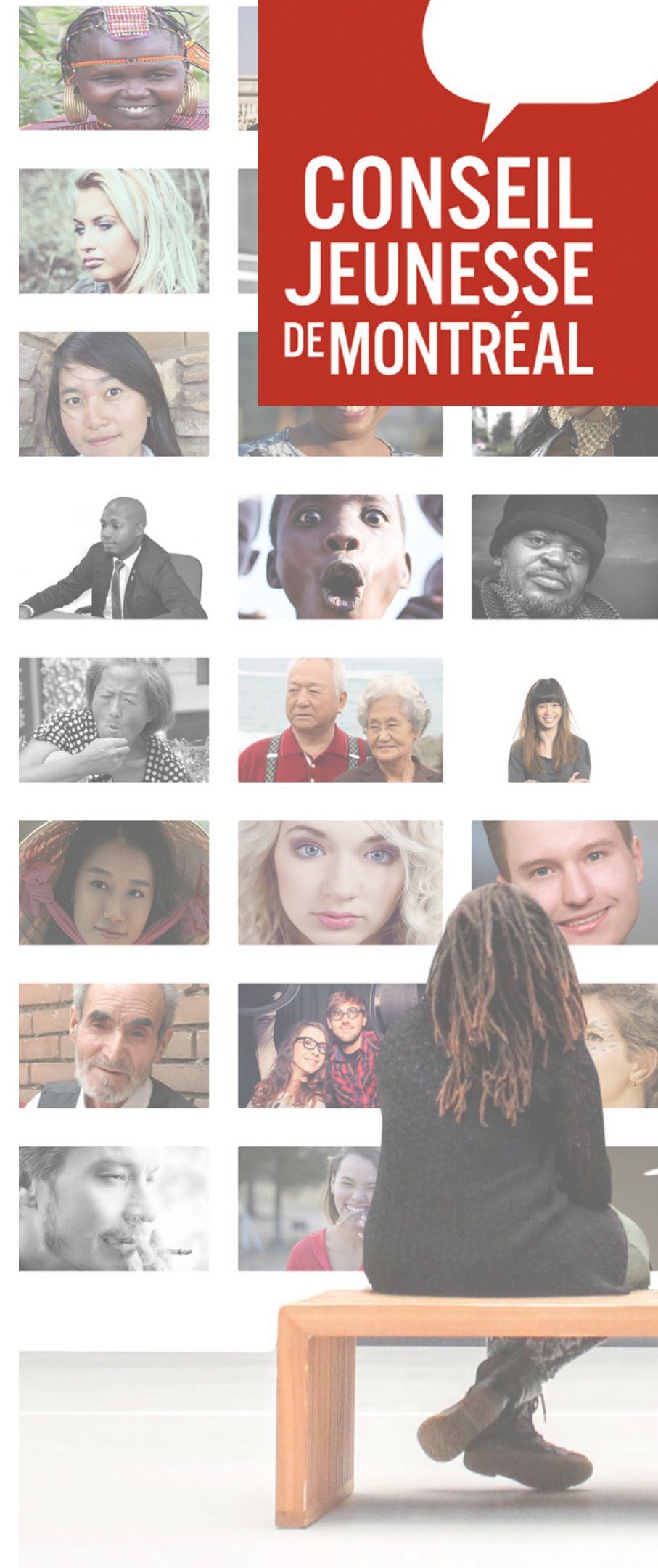
Culture

- Sous-représentation dans les équipes de travail, les espaces décisionnels et médiatiques
- Composition homogène des jurys
- Critères esthétiques ethnocentriques dominant de la majorité
- Instrumentalisation des personnes racisées
- Représentation stéréotypée
- Cantonnement de la production artistique à l'art « ethnique »
- Financement déficient et cloisonné à l'art de la « diversité »
- Déqualification des compétences
- Appropriation culturelle et invisibilisation de l'autre



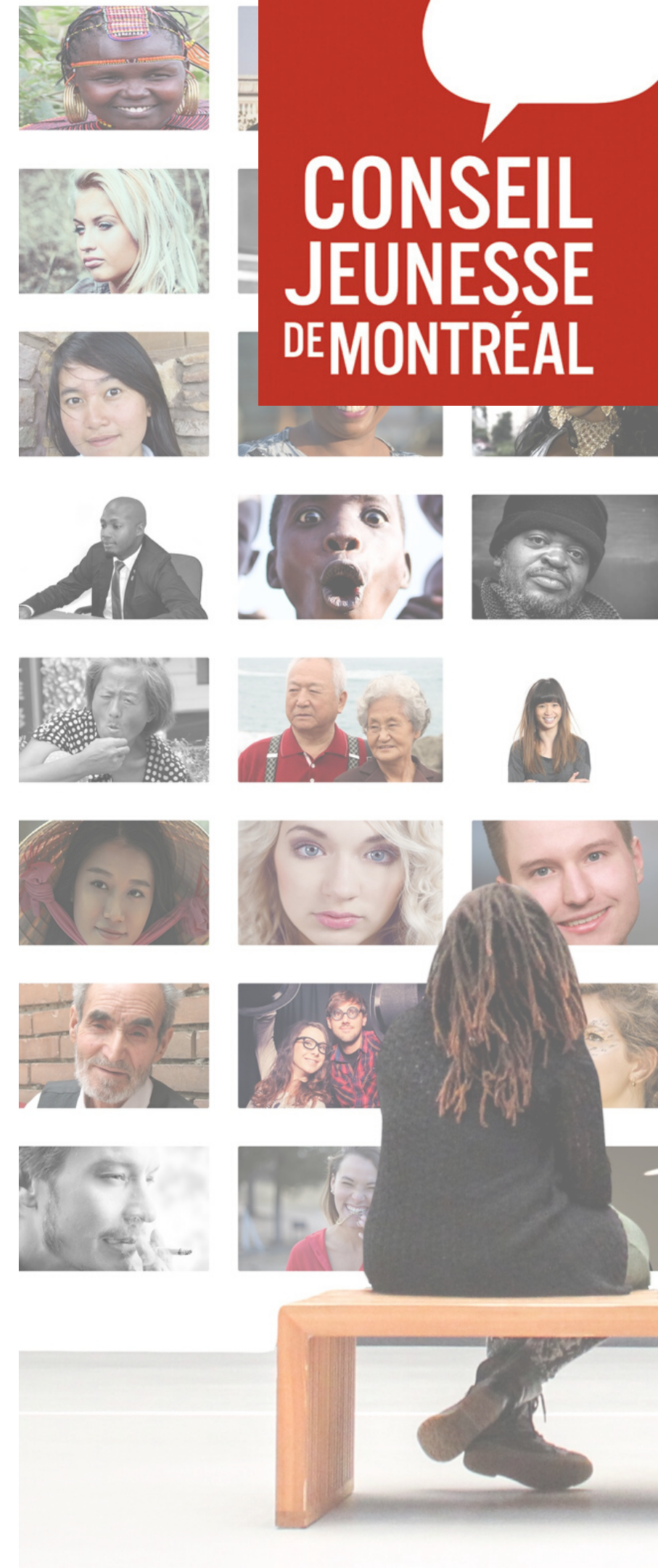
Culture

Peu de mesures sont proposées par la Ville afin de favoriser l'accès aux activités culturelles, notamment pour les personnes issues de l'immigration, les personnes racisées et des communautés autochtones.



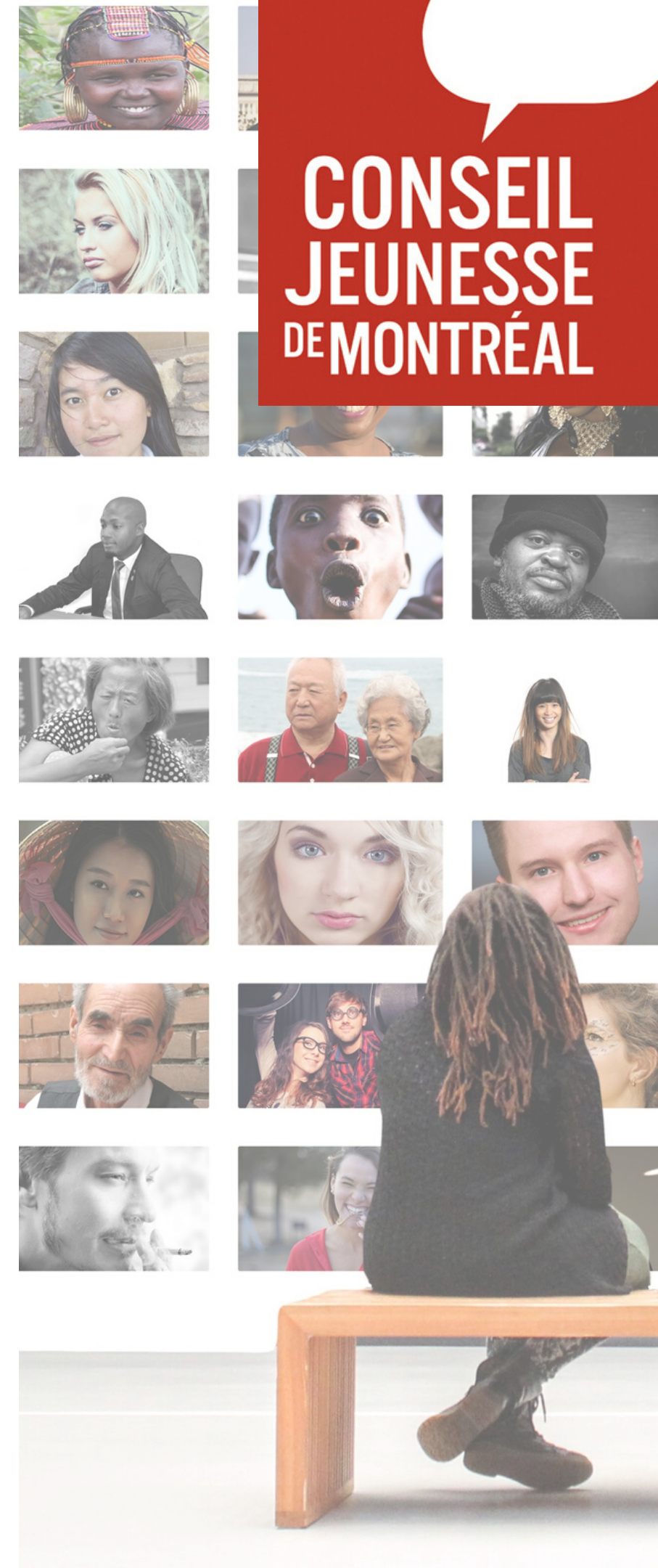
Culture

Peu de mesures sont proposées par la Ville afin de favoriser l'accès aux activités culturelles, notamment pour les personnes issues de l'immigration, les personnes racisées et des communautés autochtones.



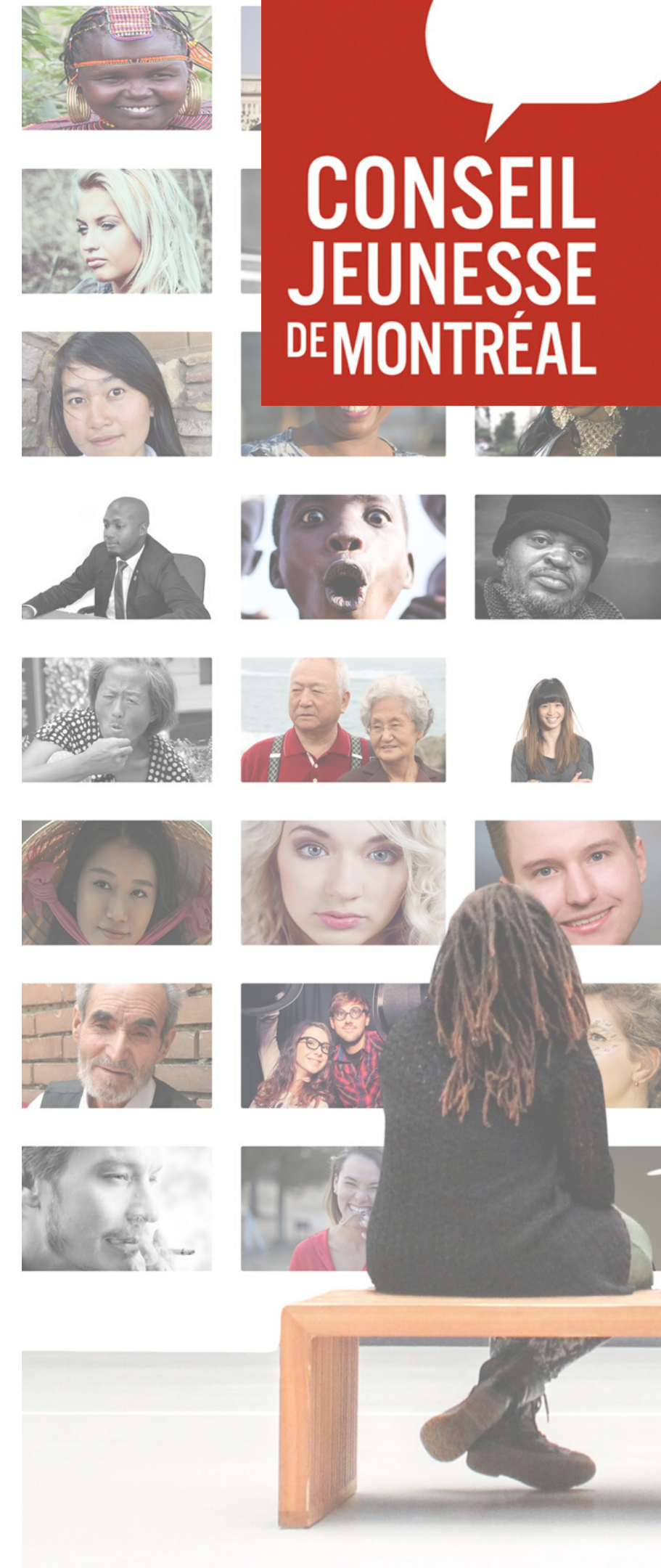
Recommandations

- Que la Ville de Montréal crée une carte Accès Montréal – Jeunes, dont les tarifs préférentiels et les partenaires seraient spécialement arrimés aux budgets et aux goûts des jeunes.
- Que la Ville de Montréal, en collaboration avec les producteurs et les diffuseurs culturels, mette sur pied un système de distribution de billets pour permettre à des jeunes d'assister presque gratuitement à des représentations professionnelles en salle.
- Que la Ville de Montréal prenne les dispositions nécessaires afin de prévoir l'augmentation des collections dans les autres langues que le français ou l'anglais dans les bibliothèques municipales ainsi que la prise en compte des besoins des communautés ethnoculturelles et autochtones dans la politique d'achat et l'élaboration des activités d'animation culturelle.



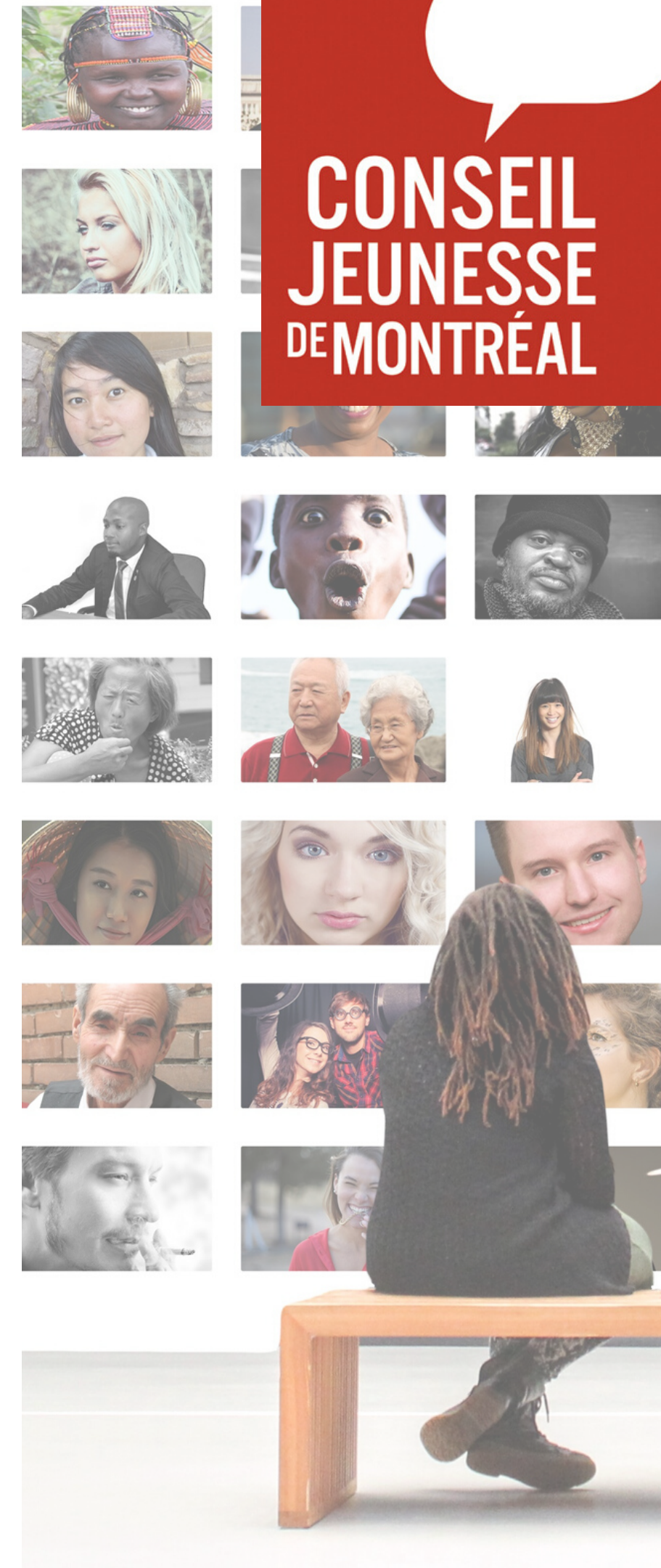
Recommandations

- Que la Ville de Montréal, par le biais de ses bibliothèques municipales, prévoit une programmation dont un minimum de 20 % soit réservé aux artistes et aux associations ethnoculturelles ou autochtones pour développer la connaissance et les échanges entre les différentes communautés.
- Que la Ville de Montréal favorise la valorisation et le rayonnement de l'art autochtone en assurant un financement soutenu à des organismes de création, de diffusion et de vitrine pour l'art cités en exemple par la communauté autochtone.
- Que la Ville de Montréal s'engage à offrir une vitrine pour l'art autochtone de jeunes créateurs et créatrices, notamment en exposant leurs œuvres dans ses propres locaux et en mettant en place un concours d'art public destiné aux artistes autochtones.



Recommandations

- Que le Conseil des arts de Montréal soutienne le développement de carrières artistiques des jeunes artistes autochtones par le biais notamment de l'organisme Diversité artistique Montréal (DAM) afin de développer davantage son mandat envers les jeunes artistes autochtones.
- Que le réseau Accès culture consolide son action auprès des artistes autochtones, en offrant des programmes, des lieux de création et de diffusion, et en facilitant l'incubation et la diffusion des projets artistiques autochtones, notamment par la création d'un appel de projets destiné à l'art autochtone.

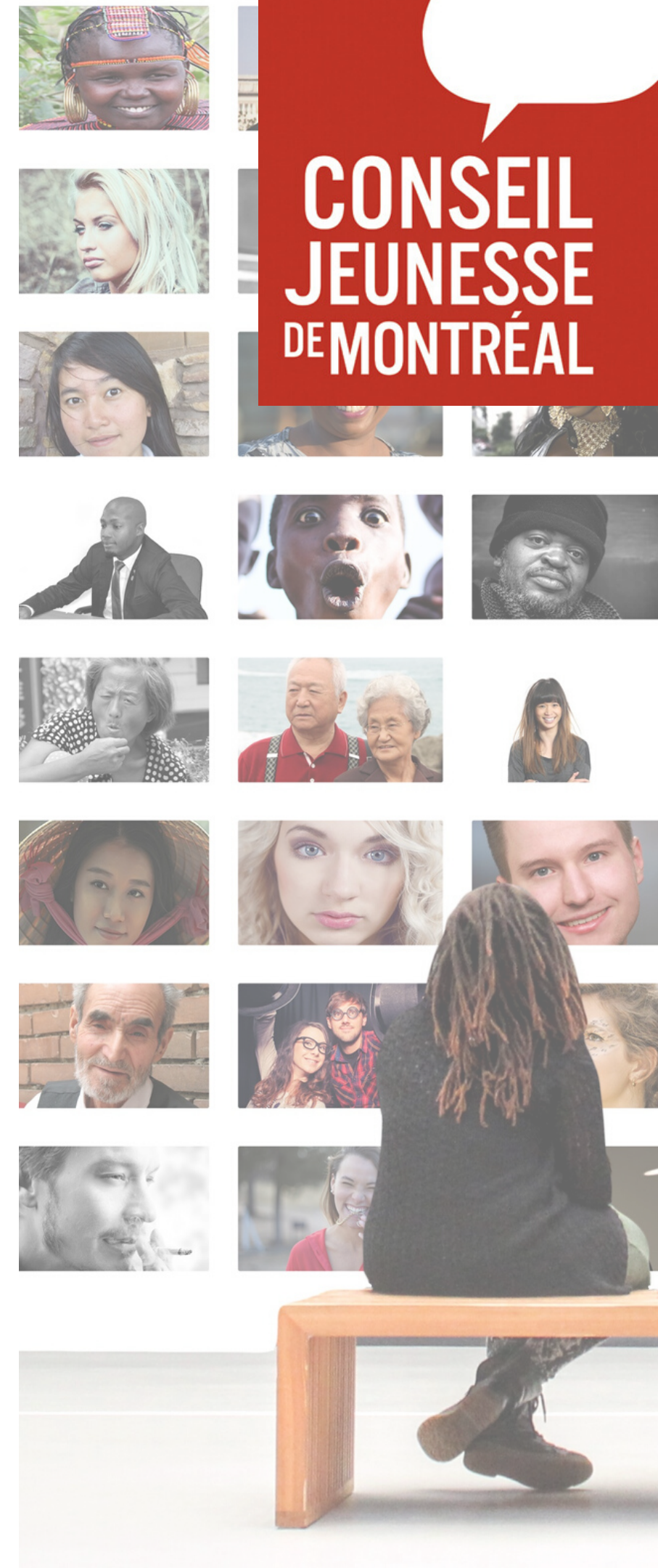


Profilage racial et social

Les personnes autochtones et les personnes noires ont entre **4 et 5 fois plus de chances** que les personnes blanches de se faire interpellé par le SPVM.

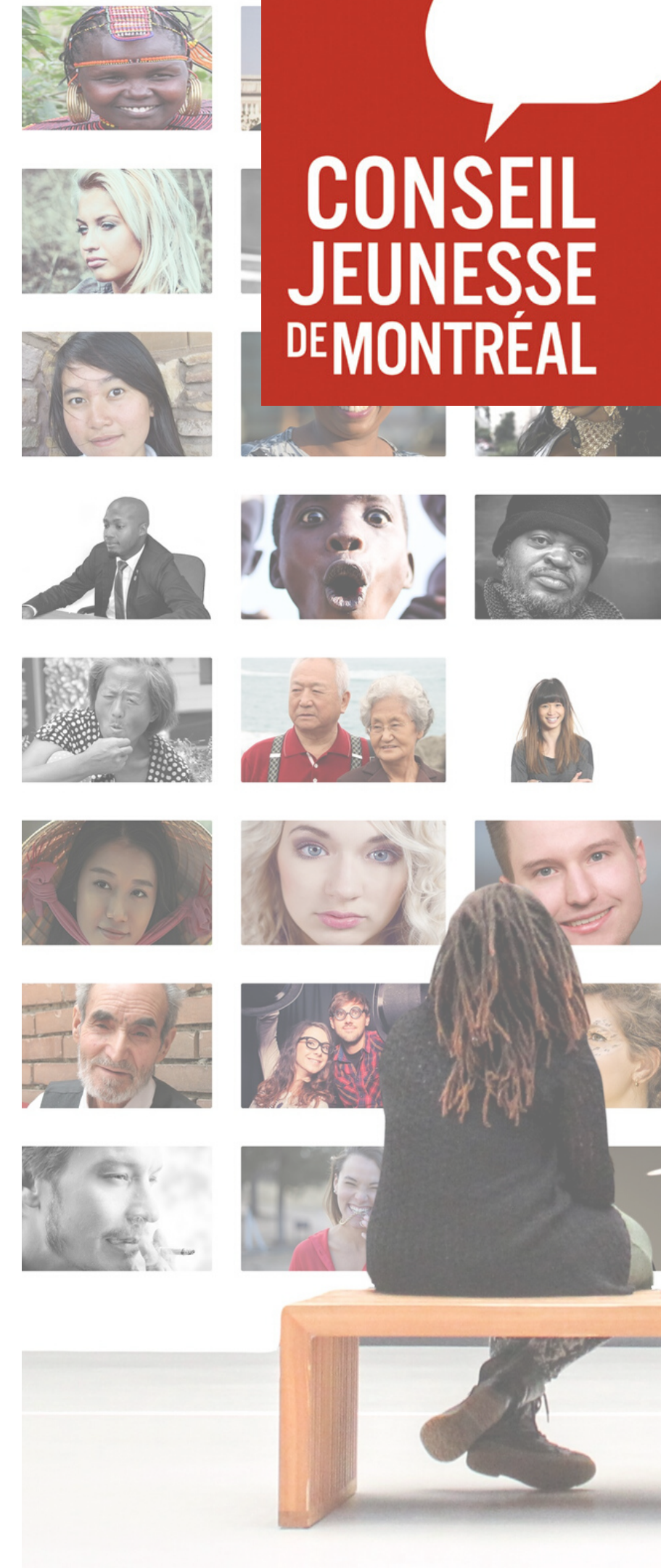
Les jeunes arabes de 15 à 24 ans encourent, en moyenne, **4 fois plus de chances** que les jeunes blancs de même âge d'être l'objet d'une interpellation.

La lutte du SPVM contre les gangs de rue et sa réglementation sur les « incivilités » : deux politiques qui soumettent les jeunes des minorités racisées à un niveau excessif d'attention et d'interpellation de la part de la police.



Recommandations

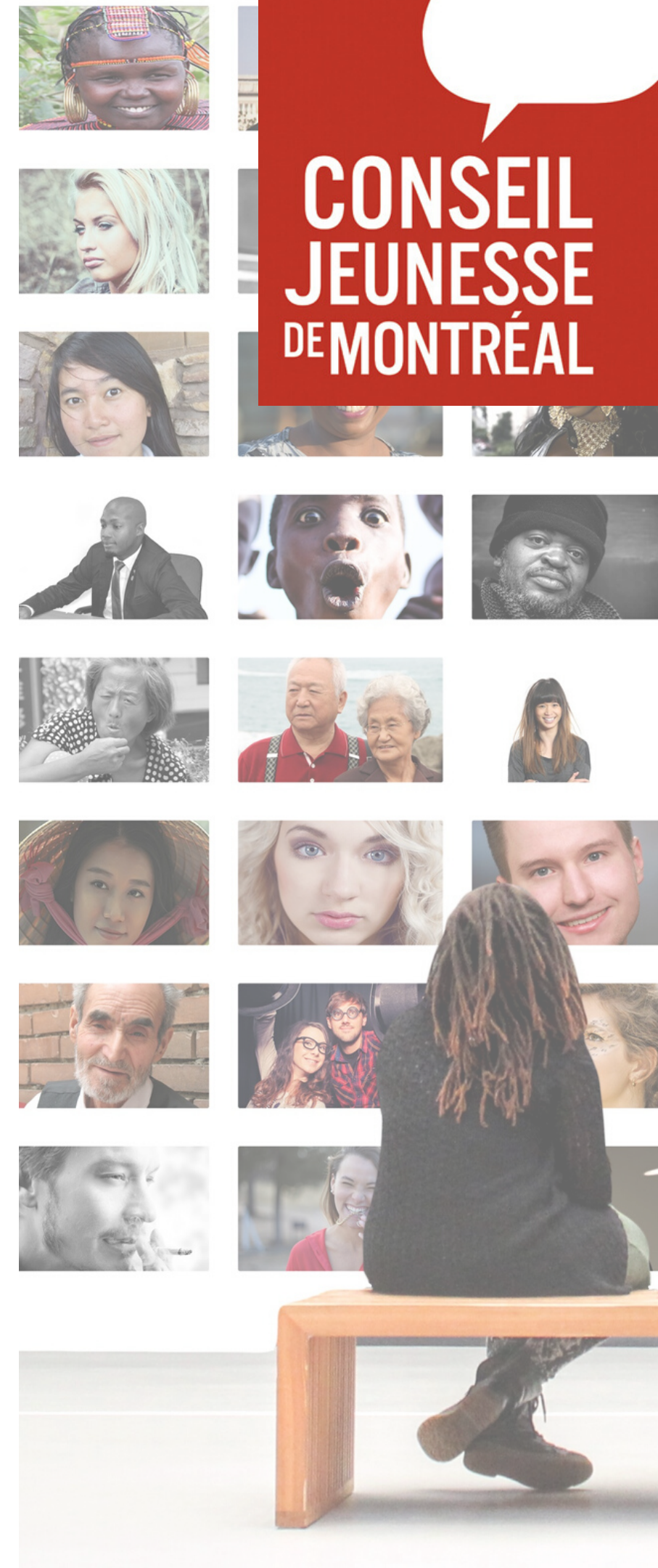
- Que la Ville de Montréal entreprenne les démarches nécessaires auprès du gouvernement du Québec afin qu'il légifère sur cette problématique et qu'à cet effet, il intègre l'interdiction du profilage racial dans la Charte des droits et libertés de la personne du Québec.
- Que la Ville de Montréal modifie sa Charte des droits et responsabilités en indiquant nommément son engagement à combattre et éliminer le profilage racial sur son territoire.
- Que la Ville de Montréal, tel que recommandé par la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise et la Commission de la sécurité publique, fasse des représentations auprès du gouvernement du Québec afin qu'il procède à un examen public des mécanismes de traitement des plaintes du Commissaire à la déontologie policière et de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse afin de hausser le niveau de performance de ces deux organismes.



Profilage racial et social

Recommandations

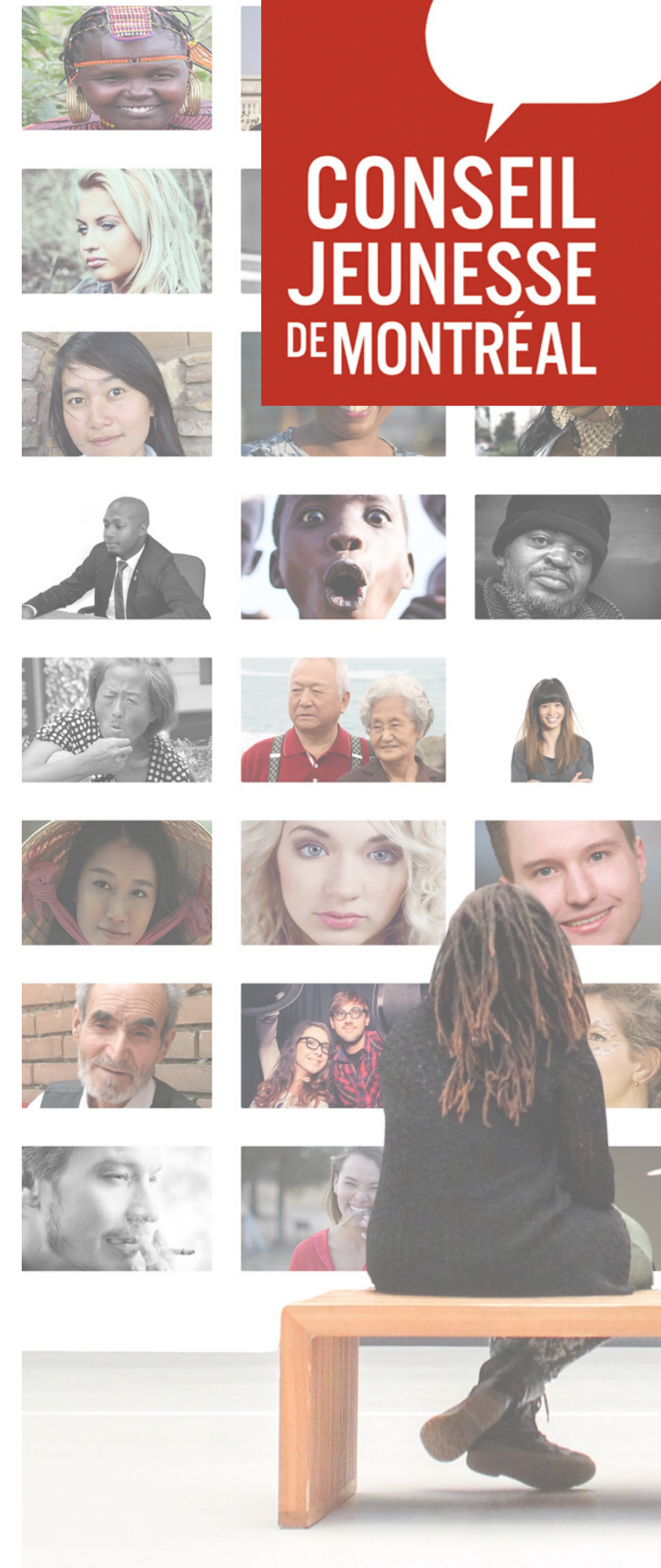
- Que la Ville de Montréal, tel que recommandé par la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise et la Commission de la sécurité publique en 2017, exige un rapport annuel concernant la mise en œuvre du plan stratégique en matière de profilage social et racial du SPVM et présente ce rapport en séance publique à la Commission de la sécurité publique.
- Que la Ville de Montréal, tel que recommandé par la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise et la Commission de la sécurité publique en 2017, mandate une équipe de recherche indépendante pour développer des indicateurs pour détecter les comportements de profilages social et racial dans les autres entités administratives de Montréal, notamment : l'OMHM, le Service des ressources humaines, la STM, la cour municipale, etc.



Profilage racial et social

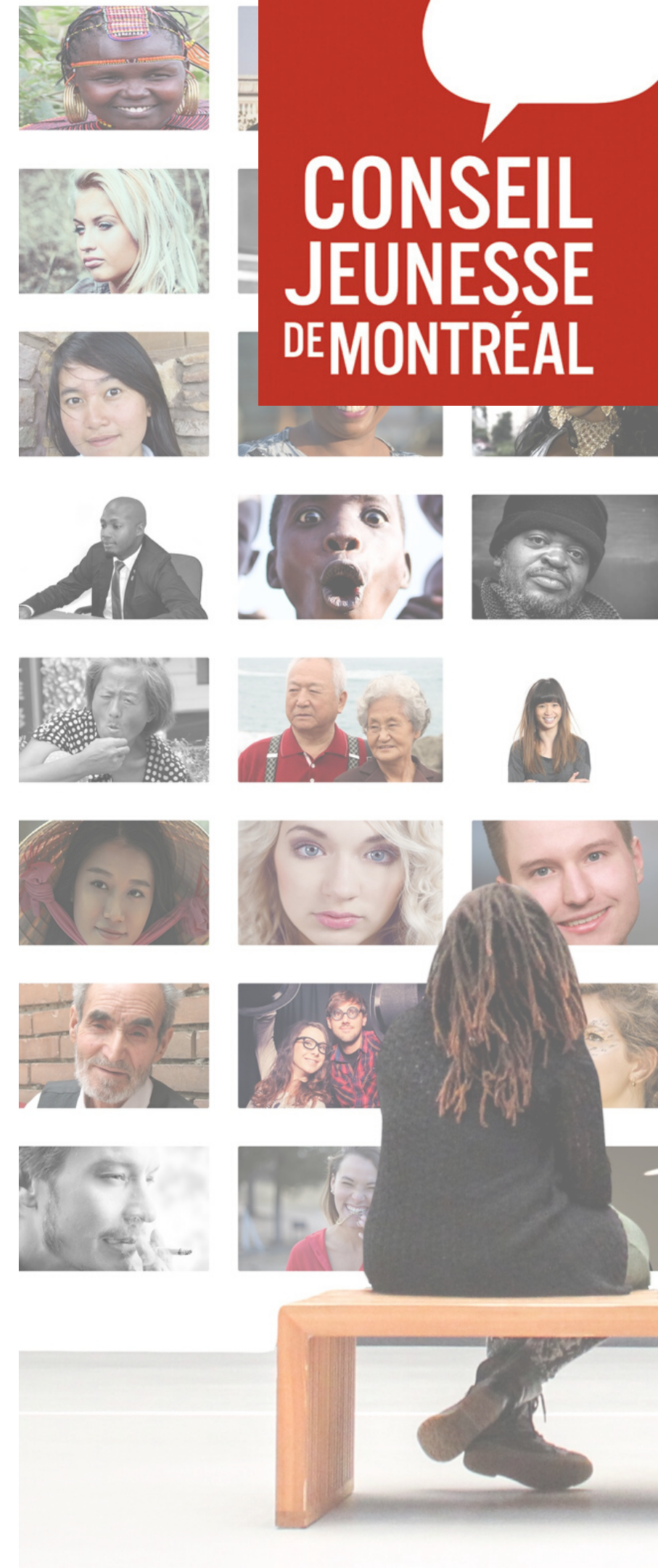
Recommandations

- Que la Ville de Montréal rende obligatoires des mesures de sensibilisation, de conscientisation et de formation à la diversité ethnoculturelle aux policiers et policières, ainsi qu'à l'ensemble des employé.es de la STM, dont les agent.es de surveillance, les employé.es d'entretien, les préposé.es au guichet, les chauffeur.euses d'autobus et répartiteur.trices.
- Que la Ville de Montréal, tel que recommandé par la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise et la Commission de la sécurité publique en 2017, en collaboration avec les organismes de défense des droits de la personne et de lutte contre le racisme, propose aux jeunes des stratégies efficaces d'affirmation de leurs droits tout en les sensibilisant au travail policier et à leurs responsabilités citoyennes.



Prévision policière

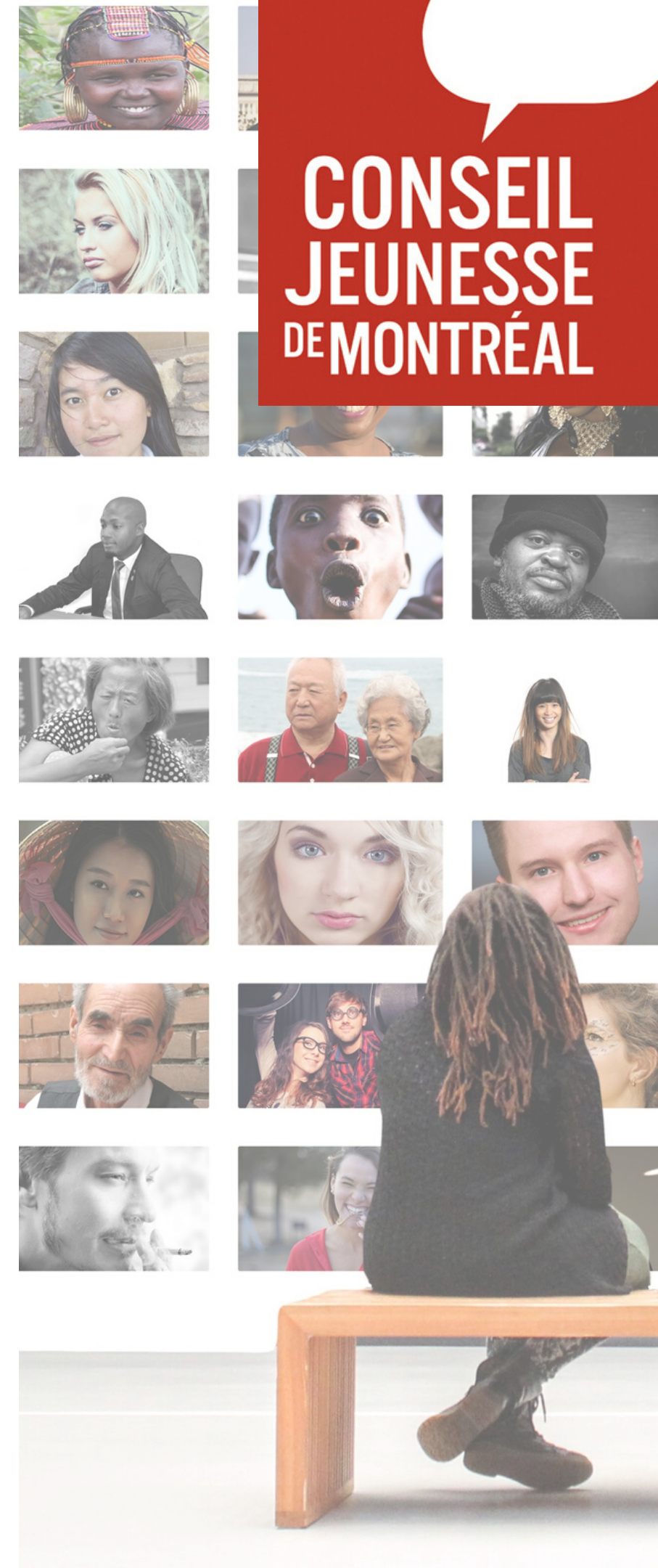
Systemes de prévision policière : utilisent des statistiques reliées à la criminalité, des algorithmes et parfois même l'intelligence artificielle pour identifier les tendances émergentes et les « points chauds » du crime dans les communautés.



Prévision policière

Recommandations

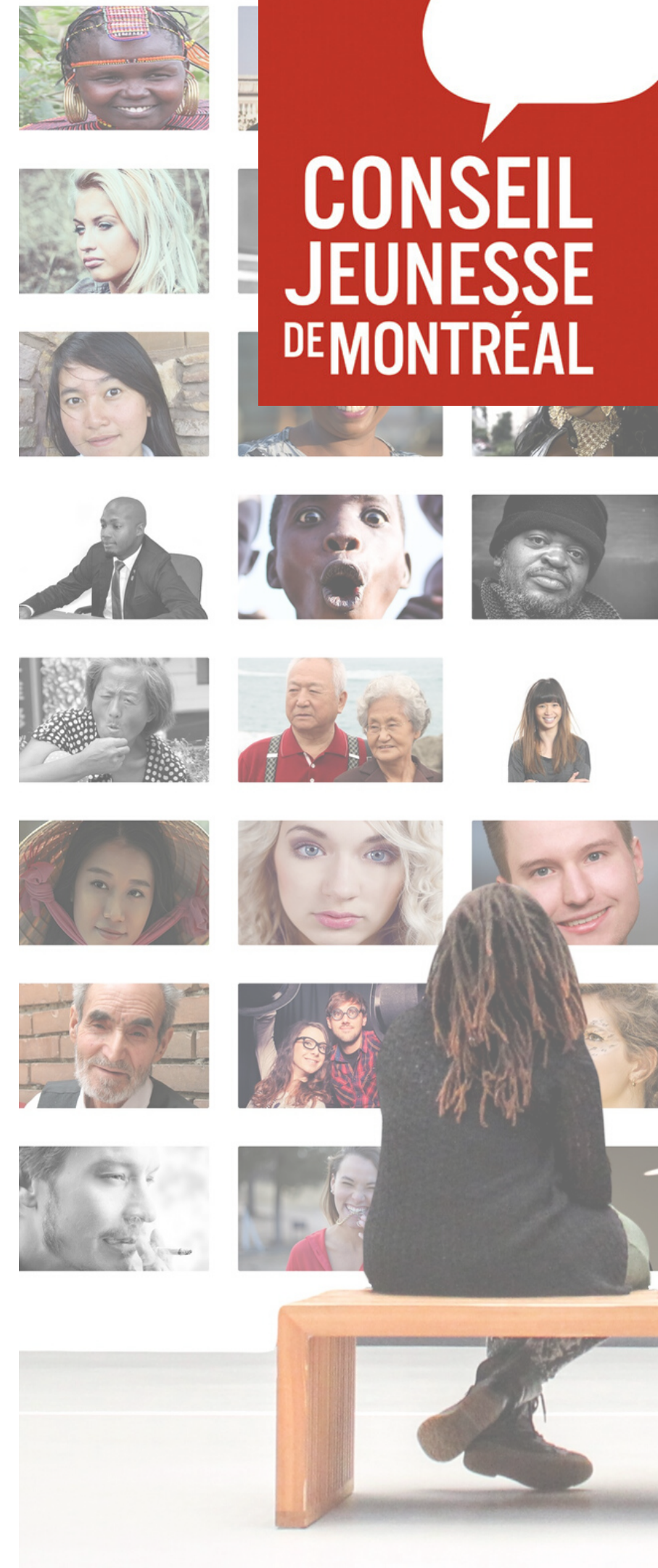
- Que la Ville de Montréal fasse un travail d'analyse éthique et criminologique en collaboration avec des chercheur.es universitaires montréalais avant que le SPVM déploie toute technologie de « prévision policière » (predictive policing) à grande échelle.
- Que la Ville de Montréal encadre tout éventuel programme de prévision policière qui utiliserait des mégadonnées, des algorithmes et de l'intelligence artificielle pour aider son corps policier à mieux allouer ses effectifs et prévenir la criminalité afin de s'assurer que l'utilisation de telles technologies n'amplifie pas le profilage racial.



Conclusion

Discrimination et le racisme systémiques : phénomènes pernicioeux qui se répercutent encore aujourd'hui dans presque toutes les sphères de la société montréalaise par des mécanismes souvent inconscients, mais qui sont perpétrés par un système en place.

Nous avons proposé dans ce mémoire une série de mesures qui permettraient, nous croyons, d'endiguer en partie la discrimination et le racisme systémiques que vivent certain.es jeunes Montréalais.es.



Merci!

